

E C A • j U R A

ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



RAPPORT DE GESTION 2022





Table des matières

Rapport annuel 2022 : le message du Conseil d'administration	2–4
Rapport de gestion 2022	5–6
Capital assuré et primes encaissées 2022	7
Évolution du capital assuré, des primes, des sinistres et de la prévention des dommages	8
Capital assuré, primes perçues et montant des dommages 2022	9
Dommages dus au feu 2022	
Grands dommages causés par le feu 2022	10
Statistiques des sinistres dus au feu	11
Dommages dus aux éléments de la nature 2022	12
Statistiques des sinistres dus aux éléments de la nature	13
Prévention et lutte contre les dommages	14
Services de défense contre l'incendie et de secours (SIS)	15–16
Dépenses pour la prévention et la lutte contre l'incendie	17
Contributions des assureurs privés	18
Tableau récapitulatif général	19
Rapport de l'organe de révision	20–21
Bilan au 31 décembre 2022	22
Compte de résultat	23
Flux de trésorerie	24
Variation des capitaux propres	25
Autorités, direction et personnel	26–27
Annexe aux comptes	28–29
Annexes explicatives et de référence	30–43
Chiffres-clés 2022	44
Enquête de satisfaction	45–48

Établissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention

2350 Saignelégier, rue de la Gare 14, case postale 371
Tél. 032 952 18 40, fax 032 951 23 73
info@eca-jura.ch, www.eca-jura.ch

E C A • j U R A
ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



Rapport annuel 2022 : le message du Conseil d'administration

RÉSULTATS 2022

Le coût total des sinistres est parfaitement dans la moyenne des vingt dernières années, même si leur nombre est en progression avec 1'500 dossiers annoncés pour un coût total de 6'400'000 francs. La mauvaise surprise provient du résultat des titres et placements de capitaux avec un rendement de -12,86 %, sans comparaison avec le résultat de 2021 qui flirtait avec un rendement positif de 10 %. Le résultat consolidé des trois secteurs « assurance », « prévention et lutte contre les dommages » et « finances » dégage un bénéfice net de 2'648'297 francs.

La sinistralité moyenne enregistrée permet au secteur « assurance » de boucler l'exercice avec un bénéfice de 2'595'000 francs. Le domaine d'activité « prévention et lutte contre les dommages » laisse apparaître un bénéfice de 710'000 francs avant l'affectation de ce montant à la provision pour la prévention et la lutte. Enfin, les activités financières se soldent avec un important déficit de 22'658'000 francs avant la dissolution de la « provision pour risques liés aux placements de capitaux ».

Après différentes écritures au bilan, notamment une dissolution de 2'178'000 francs de la provision pour sinistres non réassurés causés par les éléments de la nature, une attribution de 1'940'000 francs à la provision pour sinistres dus au feu non réassurés ainsi qu'une dissolution de 22'323'000 francs de la provision pour risques liés aux placements de capitaux et une attribution de 710'000 francs à la provision pour la prévention et la lutte, le résultat consolidé des comptes 2022 présente un bénéfice net de 2'648'297 francs.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année écoulée, le Conseil d'administration s'est réuni à six reprises sous la présidence de Mme la ministre Rosalie Beuret Siess.

Des demandes de subventionnement de réseaux d'eau ont été approuvées, notamment pour une conduite de transport entre Grandfontaine et Rocourt avec raccordement au réseau du Syndicat pour l'alimentation en eau des communes de la Haute-Ajoie.

Une annexe au règlement sur l'utilisation de la réserve pour les mesures générales de protection contre les inondations a fait l'objet d'une décision du Conseil d'administration lors de sa séance du mois de décembre. Une subvention pour la protection contre les crues a ensuite pu être octroyée aux communes de Cornol, Courchavon, Courrendlin et Develier pour des mesures dans ce domaine.

Suite aux inondations exceptionnelles survenues en 2021, plusieurs SIS ont dû faire face à d'importantes dépenses supplémentaires dues à l'engagement de longue durée de leurs sapeurs-pompiers. Le Conseil d'administration a alors décidé de subventionner, de manière tout à fait exceptionnelle, les SIS concernés par ces inondations.

Quant au Centre de renfort de Delémont, il s'est vu accorder une subvention pour l'acquisition d'un véhicule logistique.

En raison de la forte augmentation des prix de la construction durant les années 2021 et 2022, le Conseil d'administration a modifié l'indice d'assurance; il a été augmenté de

7,4 %, passant de l'indice 135 à l'indice 145 au 1^{er} janvier 2023. Avec cette décision, les sommes assurées des bâtiments sont adaptées au coût de la construction, évitant ainsi des sous-assurances lors de sinistres importants.

Des décisions formelles ont également été prises, soit l'acceptation du budget 2022 et la validation des comptes de l'exercice 2021.

La succession du directeur a été conduite par une commission spéciale, présidée par Mme la ministre Rosalie Beuret Siess, présidente du Conseil d'administration de l'ECA Jura, afin de procéder aux travaux de recrutement et aux premières auditions. Au terme de la procédure menée avec le soutien des ressources humaines de la République et Canton du Jura, M. Sébastien Hauser, de Delémont, a été nommé en qualité de nouveau directeur de l'établissement. Le Conseil d'administration se réjouit de son entrée en fonction au 1^{er} juin 2023 et tient d'ores et déjà à remercier son actuel directeur.

Une augmentation de l'effectif du secteur de l'assurance a été validée pour faire face à un volume de dossiers toujours plus important. Ce secteur compte désormais 0,5 EPT supplémentaire.

Avec l'accueil imminent de la commune de Moutier, une commission spéciale a été mise sur pied en vue de traiter la problématique du partage des biens entre l'Assurance immobilière du canton de Berne et l'ECA Jura. Présidée par M. Cédric Dubied, membre du Conseil d'administration, elle a déjà tenu deux séances.

COMMISSION FINANCIÈRE (COFINECA)

Au cours de l'année 2022, la COFINECA a siégé à 11 reprises sous la présidence de Me Jean-François Kohler, vice-président du Conseil d'administration de l'ECA Jura. Les séances semestrielles avec nos différents mandataires ont permis de suivre l'évolution de la situation géopolitique de près. Les résultats de l'exercice 2022 sont décevants et contrastent avec ceux publiés les trois années précédentes. Un rendement négatif de 12,86 % est à déplorer même si les benchmarks de référence prouvent, une fois de plus, la bonne gestion de l'établissement et la qualité des mandataires retenus par l'ECA Jura.

Les résultats ne doivent toutefois pas être analysés sur un seul exercice comptable et la stratégie de placements arrêtée pour les années 2020 à 2026 ne doit pas être adaptée en fonction du résultat de l'année 2022. Bien qu'il s'agisse de la pire année boursière des quinze derniers exercices, le rendement annuel moyen des titres et placements de capitaux se situe tout de même à 3,54 % pour la période de 2013-2022. La confiance reste de mise et les tendances intermédiaires 2023 semblent augurer d'une année boursière plus conforme aux attentes des marchés, même si les investisseurs devront prêter une attention particulière à l'inflation et au risque de récession.

L'ANNÉE 2022 EN BREF

En 2022, la pandémie n'a pas eu de conséquences fâcheuses au niveau de l'organisation interne de l'établissement. Le cours normal des affaires a ainsi pu reprendre et toutes les activités externes se sont déroulées comme par le passé.



Les 195 sinistres dus au feu ne grèvent les comptes qu'à hauteur de 2'500'000 francs alors que les 1'300 dossiers enregistrés concernant les éléments de la nature occasionnent des coûts pour 3'900'000 francs. Comme ce fut déjà le cas en 2021, la grêle impacte de manière prépondérante les comptes avec un coût de plus de 3'000'000 de francs. Ces chiffres restent dans la moyenne établie sur les vingt dernières années.

La formation des sapeurs-pompiers jurassiens s'est poursuivie en 2022. Ce ne sont pas moins de 171 sapeurs-pompiers qui ont suivi les cours, pour la plupart dispensés au centre intercantonal de formation des sapeurs-pompiers de Balsthal.

Le rendement des capitaux constitue la mauvaise surprise de l'exercice avec un rendement négatif encore plus important que celui enregistré en 2008. Fort heureusement, une provision pour risques liés aux placements de capitaux de plus de 32'000'000 de francs permet d'atténuer le choc. Cette dernière devra toutefois être réalimentée dans les années futures afin de constituer de nouvelles réserves permettant de faire face à la prochaine année difficile financièrement.

De nombreux dossiers – en diminution de 105 unités par rapport à 2021 – ont été traités par les experts préventionnistes afin de fixer les conditions à remplir pour la protection contre l'incendie et les dangers naturels dans le cadre des procédures de demandes de permis de construire.

Dans le but d'améliorer les prestations offertes à ses assurés, une enquête de satisfaction a été mise sur pied dans le courant de l'année auprès des propriétaires ayant annoncé un sinistre à l'établissement. Les résultats de cette enquête sont encourageants et supérieurs à celle réalisée dix ans plus tôt. Le détail des résultats figure aux pages 45 et suivantes.

Le compte de résultat boucle avec un bénéfice de 2'648'297 francs.

LA COLLABORATION INTERCANTONALE

La sinistralité et les placements financiers ne sont pas les seuls domaines d'activité de l'ECA Jura. Les 18 établissements cantonaux d'assurance travaillent en étroite collaboration. L'organisation faitière de tous les ECA, l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA, œuvre pour le bien de la population avec la devise « La solidarité crée la sécurité ». L'ECA Jura fait naturellement partie de cette association. La prévention, l'intervention et l'assurance constituent les piliers de la « triple protection ». C'est ainsi que tous les ECA s'engagent également dans la prévention et l'intervention. Ils investissent – sans tenir compte des coûts d'exploitation – plus de 220 millions de francs par an pour les sapeurs-pompiers et dans des mesures de protection contre les incendies et les dangers naturels. Près de 180 millions de francs sont attribués aux sapeurs-pompiers. Ce

montant est réparti entre la formation, les véhicules, les équipements et le matériel des sapeurs-pompiers. Quant à la prévention, ce sont 42 millions qui y sont alloués chaque année. Ces investissements se traduisent par une protection optimisée des personnes et des biens ainsi que par des primes d'assurance avantageuses. Les domaines de la prévention, de l'intervention et de l'assurance se complètent ainsi dans l'intérêt des assurés.

L'Union intercantonale de réassurance (UIR) est l'assurance des établissements cantonaux d'assurance (ECA). Elle protège l'activité principale des ECA: le traitement des dommages. La réassurance de l'UIR couvre les grands risques auxquels sont exposés les ECA et aplanit les fluctuations dans l'évolution des dommages à long terme. Grâce à la diversification des risques sur l'ensemble des ECA, l'UIR est en mesure de garantir aux ECA une couverture d'assurance complète pour des primes avantageuses. En complément, l'UIR offre aux ECA des produits et des prestations en lien avec la gestion et le transfert des risques. Des analyses statistiques à long terme ainsi que des évaluations d'événements dommageables importants font également partie de l'éventail des prestations offertes par l'UIR.

Les ECA et l'UIR ont mis en place ensemble la Communauté intercantonale de risques éléments naturels (CIREN) comme assurance contre les catastrophes. La CIREN représente le cœur du concept de solidarité: tous les ECA et l'UIR se partagent les risques et les dommages en cas de catastrophe naturelle entraînant une charge de sinistres élevée pour les ECA concernés.

CONCLUSION

Les sinistres dus au feu, ceux relevant des éléments de la nature ou encore les placements financiers sont des secteurs qui, tous trois, peuvent générer des coûts ou des pertes importants. Fort heureusement, la concentration de mauvais résultats n'est pas de mise et nous constatons que, jusqu'à ce jour, un seul secteur dégage des résultats négatifs au cours de la même année. Durant les années 2019 et 2020, seuls les sinistres dus au feu ont largement plombé les résultats; en 2021 c'était au tour des éléments de la nature de se déchaîner et, durant ces trois années, le rendement des capitaux atteignait des sommets avec un rendement cumulé de plus de 28 %. Changement de décor en 2022 avec une contre-performance de 12,86 % enregistrée sur les placements.

REMERCIEMENTS

Acteur dans son secteur d'activités depuis quarante-quatre ans, l'ECA Jura demeure plus que jamais un partenaire fiable, doté de provisions en lien avec les risques assurés. Proche de ses assurés et de la population jurassienne en général, il remplit ses missions avec efficacité et rigueur, et continuera à œuvrer dans ce sens au cours des prochaines années.

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa gratitude à la Direction et à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'ECA Jura pour la qualité de leurs prestations et leur investissement en faveur de la collectivité jurassienne. Ces remerciements s'adressent également aux estimateurs, experts et spécialistes externes à l'établissement qui entretiennent d'excellentes relations de collaboration dans diverses missions de prévention.

La diversification des activités de l'ECA Jura permet de travailler avec de nombreux autres acteurs établis sur le territoire cantonal. Les maîtres ramoneurs ainsi que leur personnel, la police cantonale avec le service de la protection de la population et le service d'identification judiciaire, le registre foncier ou encore la section des permis de construire, le délégué aux affaires communales, l'ensemble des communes jurassiennes et l'Association jurassienne des communes, son association faîtière, les géomètres, sont autant de personnes ou d'entités avec lesquelles nous sommes appelés à collaborer régulièrement. Qu'elles soient toutes remerciées pour la qualité de la collaboration entretenue de longue date. Les contacts réguliers avec les représentants de la Chambre jurassienne des agents généraux d'assurance permettent également à tous les représentants du monde de l'assurance de régler les problèmes en amont afin de faciliter encore davantage les liens avec nos clients communs. C'est grâce à tous ces partenaires que notre mission peut être menée avec efficacité, rigueur et professionnalisme.

Les sapeurs-pompiers jurassiens sont intervenus à plus de 440 reprises au cours de l'année écoulée. Des remerciements particuliers s'adressent à eux pour leur disponibilité et l'efficacité de leurs interventions, pratiquées parfois dans des circonstances difficiles. Aux autorités de surveillance des sapeurs-pompiers, aux inspecteurs, experts, instructeurs, commandants, officiers ou soldats du feu vont également nos chaleureux remerciements, sans oublier nos fidèles partenaires que sont le Centre de renfort de Tramelan et le SDIS 90 du Territoire de Belfort.

Sans cette étroite et appréciée collaboration avec tous les acteurs précités et ceux involontairement oubliés, l'ECA Jura ne pourrait offrir à ses assurés les prestations qu'ils méritent et à la population jurassienne une sécurité optimale.

C'est avec motivation et détermination que nous continuerons à remplir notre mission afin de garantir des prestations de qualité à nos assurés, que ce soit au niveau de la prévention des dommages, de la lutte contre ceux-ci ou de l'assurance.

Au nom du Conseil d'administration de l'ECA Jura

La présidente:

Rosalie Beuret Siess
Ministre

Le secrétaire:

François-Xavier Boillat
Directeur



Rapport de gestion 2022

L'année 2022 s'inscrit comme étant la plus chaude et la plus ensoleillée depuis le début des mesures (1864). Ces trente dernières années, la Suisse a enregistré une augmentation frappante des températures moyennes annuelles. Les hivers se raccourcissent, la végétation se développe plus tôt, les glaciers à reculent et les précipitations deviennent plus fréquentes et plus intenses. Cette année, si notre canton a relativement été épargné au niveau des vents et des inondations, la grêle estivale a frappé fort et à plusieurs reprises.

SINISTRES DUS AUX ÉLÉMENTS DE LA NATURE

Avec 1'300 sinistres pour 3,9 millions de francs, l'année 2022 se situe au-dessus de la moyenne (Ø 20 dernières années : 808 cas, 2,5 millions). On constate que sur les cinq dernières années, le cap des 1'000 sinistres a été franchi à quatre reprises, engendrant des coûts allant de 2,1 à 5,5 millions de francs, une évolution certainement liée au réchauffement climatique et avec laquelle nous devons probablement compter à l'avenir.

En 2022, la grêle cause la majorité des sinistres avec près de 1'000 cas pour 3,2 millions de francs, touchant principalement l'Ajoie (env. 770 sinistres dont 300 à Porrentruy et une centaine à Alle). Quelques 300 sinistres « vent » ont été enregistrés pour un demi-million de francs environ.

SINISTRES DUS AU FEU

Malgré une fin d'année mouvementée avec deux incendies (touchant 3 bâtiments) fin décembre à Delémont, l'année se termine au-dessous de la moyenne (Ø 1979–2022 : 359 pour 4,2 millions) avec 195 sinistres pour 2,5 millions de francs. Un sinistre coûte 600'000 francs alors que quatre autres dépassent les 200'000 francs. Les causes de nos grands sinistres sont liées à des poêles ou au chauffage, sont accidentelles ou techniques (électricité). Précisons encore que 126 sinistres sont dus à la foudre ; on se souvient du violent coup de foudre à Courroux à fin avril 2022, qui a touché tout un quartier.

INDICE D'ASSURANCE

L'indice zurichois des prix à la construction, sur lequel notre établissement se fonde depuis sa création, s'est envolé, augmentant de 6,7% entre les mois d'avril 2021/2022. La deuxième moitié de 2021 marquait déjà une tendance à la hausse qui s'est confirmée les mois suivants. La pandémie, le blocage des ports dus à la stratégie 0 cas Covid de la Chine et le conflit en Ukraine ont eu pour conséquence une diminution de l'offre par rapport à la demande et les prix ont explosé (matériaux, produits alimentaires, énergie, etc.). Notre indice d'assurance a ainsi dû être adapté et passe de 135 à 145 au 1^{er} janvier 2023.

ESTIMATION DES BÂTIMENTS

L'ECA Jura a procédé à 4'243 estimations et révisions en 2022 (3'736 en 2021), soit une augmentation de 13,5% (+ 507 dossiers). L'apport d'une force de travail complémentaire en août au département de l'assurance a permis d'absorber le surplus occasionné.

En détail :

1'441 estimations demandées par les propriétaires ou relatives à de nouvelles constructions (1'398 en 2021)

21 estimations extraordinaires

2'781 révisions systématiques des bâtiments (2'313 en 2021)

Ces révisions/estimations sont réalisées par les treize estimateurs que nous mandatons. Nous leur adressons nos sincères remerciements pour leur collaboration.

Les bâtiments révisés cette année correspondent à ceux dont la dernière estimation datait de 2009–2010. Nous réalisons notre objectif qui est de réviser tous les bâtiments du canton de plus de 50'000 francs tous les douze ans environ.

CAPITAL ASSURÉ

Dans le courant de l'exercice, l'estimation des bâtiments nouvellement construits ainsi que la révision des sommes assurées des bâtiments transformés ou réestimés, ont provoqué une augmentation du capital assuré d'environ 325 millions de francs, qui passe dès lors de 25,571 milliards de francs au 31 décembre 2021 (y compris 1,140 milliard de francs d'assurance travaux en cours) à 25,896 milliards de francs au 31 décembre 2022 (y compris 1,153 milliard de francs d'assurance travaux en cours).

BÂTIMENTS ASSURÉS

Nous comptons 314 bâtiments de plus qu'en 2021, passant de 38'321 à 38'635. En tenant compte des 90 radiations (démolitions et sorties d'assurance) enregistrées, nous arrivons à 404 nouvelles constructions, dont 230 bâtiments d'habitation.

TAUX DE PRIMES

En 2022, les taux de prime de base ont été maintenus à 0,38‰ pour les bâtiments massifs et à 0,57‰ pour les bâtiments non massifs (+0,19‰ pour la prévention et la lutte contre les dommages).

RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2022

Un rabais de 10 % sur la prime de base a été accordé aux propriétaires en 2022. Ainsi, le **secteur «assurance»** enregistre 10,590 millions de francs de produits des primes après déduction des coûts de la réassurance pour 1,982 million de francs. Ce secteur présente des charges liées aux sinistres pour un montant de 6,496 millions de francs (contre 7,591 millions en 2021) et des charges d'exploitation pour 2,588 millions de francs (2,587 millions en 2021).

L'état des sinistres enregistré en 2022 a provoqué une dissolution partielle implicite de la provision pour risques « éléments de la nature non réassurés » de 2,178 millions de francs et une attribution à la provision pour « risques feu non réassurés » à hauteur de 1,94 million de francs.

Par ailleurs, on se rappelle qu'en 2021 les dommages dus aux éléments de la nature ont été tels que la limite des grands dommages a été dépassée dans trois cantons, ce qui a alors conduit à l'appel d'une contribution solidaire des ECA faisant contractuellement partie de la Communauté intercantonale de réassurance pour éléments naturels (CIREN). Tel n'est heureusement pas le cas en 2022. Toutefois, le montant de charge enregistré à ce titre en 2021 a dû être complété sur l'exercice 2022 à hauteur de 253'719 francs.

Il découle de ce qui précède que le domaine de l'assurance boucle l'année courante avec un excédent de produits de 2,595 millions de francs, représentant le résultat technique de l'établissement, cela après l'enregistrement d'autres produits d'exploitation pour 0,027 million de francs et après dissolution de la provision pour rabais sur primes à hauteur de 1,018 million de francs.

Le **secteur «prévention et lutte contre les dommages»**, avec 5,299 millions de francs de recettes et 4,589 millions de francs de charges, génère un produit comptable de 0,710 million de francs, totalement attribuable à la provision pour la prévention et la lutte en lien avec la mission première de ce secteur.

Après un exercice 2021 faste en termes de rendement des placements, l'année 2022 s'est avérée compliquée et négative. Les turbulences des marchés boursiers, induites notamment par le déclenchement de la guerre en Ukraine, l'augmentation du coût des matières premières, l'explosion de l'inflation et des politiques monétaires des banques centrales qui en ont découlé, ont été telles que l'exercice 2022 se présente comme une diminution continue des avoirs en portefeuilles de placements. La très mauvaise tenue des marchés a impacté lourdement le **secteur «financier»** qui enregistre une performance négative se situant à -12,86%.

Avec des produits de placements de capitaux pour 3,071 millions de francs (contre 17,753 millions de francs en 2021), des charges de placements pour 25,338 millions de francs (2,365 millions de francs l'année précédente) et des frais de gestion et transactions pour 391'726 francs, le résultat des placements de capitaux 2022 ne permet aucune attribution de rendement au domaine de la prévention et apparaît bien négatif à hauteur de 22,658 millions de francs.

Les principes de présentation des comptes appliqués aux placements (Swiss Gaap RPC), couplés à ceux découlant du rendement espéré, ont nécessité de prélever un montant de 22,323 millions de francs sur la provision pour « risques sur placements de capitaux » qui passe ainsi de 32,466 millions de francs à fin 2021 à 10,143 millions de francs à fin 2022, soit respectivement de 18,7% à 6,7% du montant des placements de capitaux au 31 décembre 2021 et 2022.

Par ailleurs, des produits uniques et hors exploitation ont été enregistrés en 2022 pour 388'830 francs.

L'exercice 2022 fait dès lors apparaître un **bénéfice net de 2,648 millions de francs**.

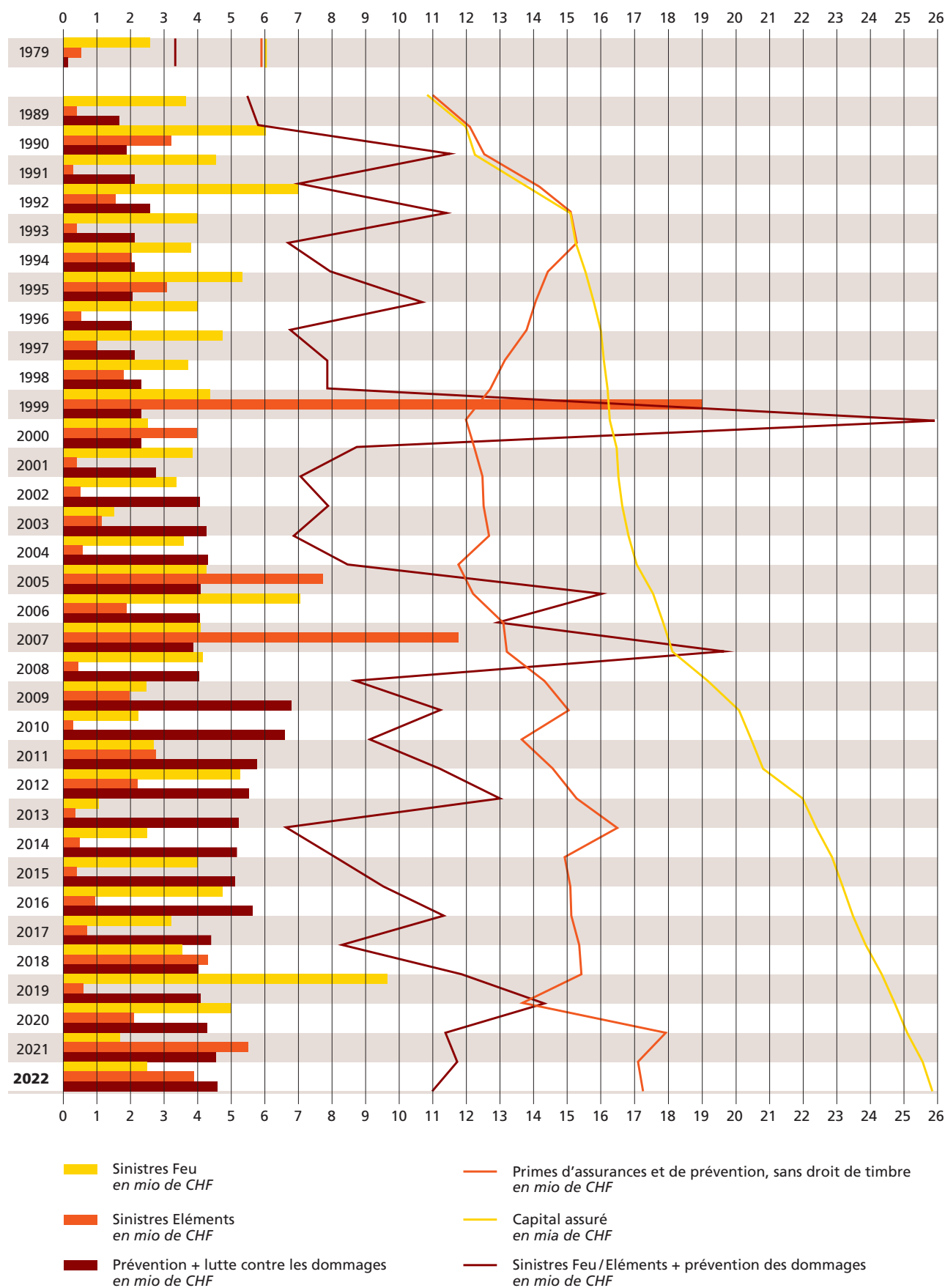


Capital assuré et primes encaissées 2022

DISTRICT	BÂTIMENTS NOMBRE	SOMME ASSURÉE CHF	PRIMES ENCAISSÉES CHF
Delémont	17'252	11'500'393'800	5'843'330.61
Franches-Montagnes	6'254	3'894'471'955	1'978'774.60
Porrentruy	15'129	9'348'275'729	4'749'843.06
Total	38'635	24'743'141'484	12'571'948.27
Nouveaux bâtiments en construction	314	441'115'140	
Bâtiments en transformation		712'015'575	
Total	38'949	25'896'272'199	12'571'948.27



Évolution du capital assuré, des primes, des sinistres et de la prévention des dommages



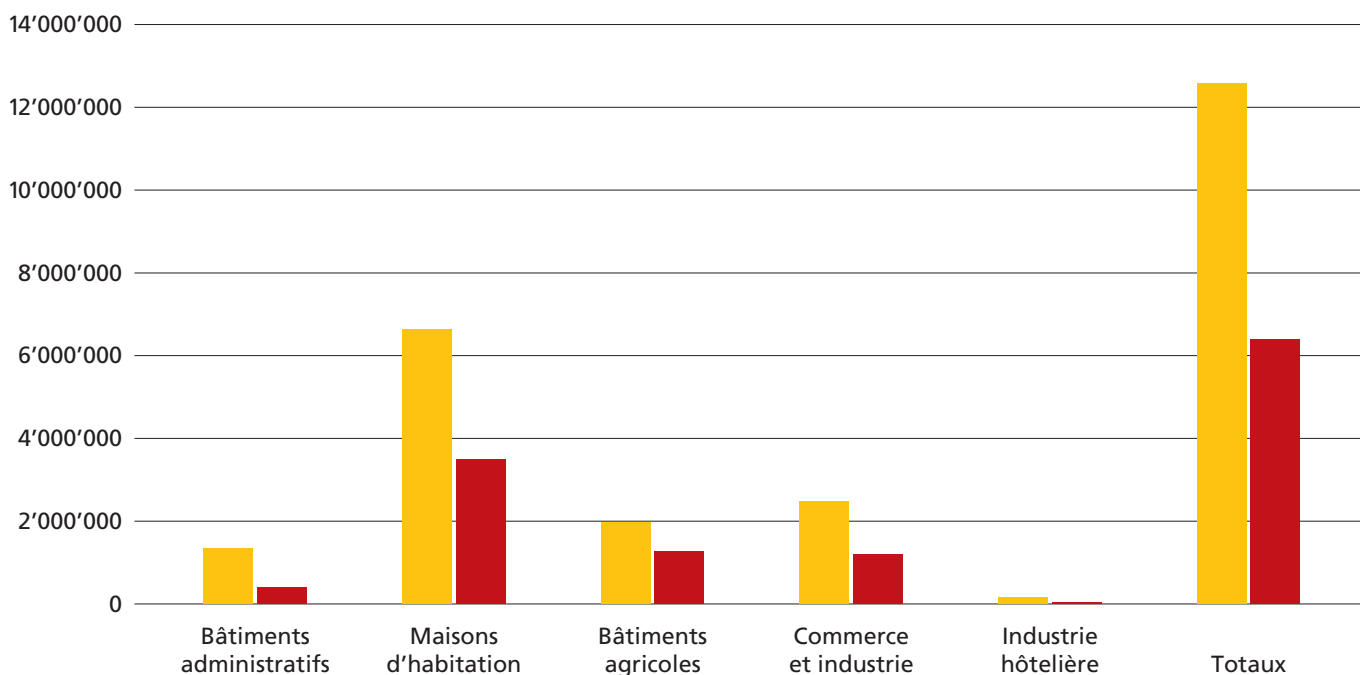
Capital assuré, primes perçues et montant des dommages 2022

(Répartition par catégorie de bâtiments, sans tenir compte des assurances pour travaux en cours)

	BÂTIMENTS NOMBRE	CAPITAL ASSURÉ CHF	PRIMES PERÇUES CHF	MONTANT DES DOMMAGES CHF
Bâtiments administratifs	1'072	2'661'483'100	1'334'894	398'535
Maisons d'habitation	21'461	16'050'921'971	6'635'030	3'486'365
Bâtiments agricoles	4'711	2'346'764'100	1'965'296	1'270'090
Commerce et industrie	11'276	3'510'839'013	2'481'020	1'198'520
Industrie hôtelière	115	173'133'300	155'708	46'490
Total	38'635	24'743'141'484	12'571'948	6'400'000

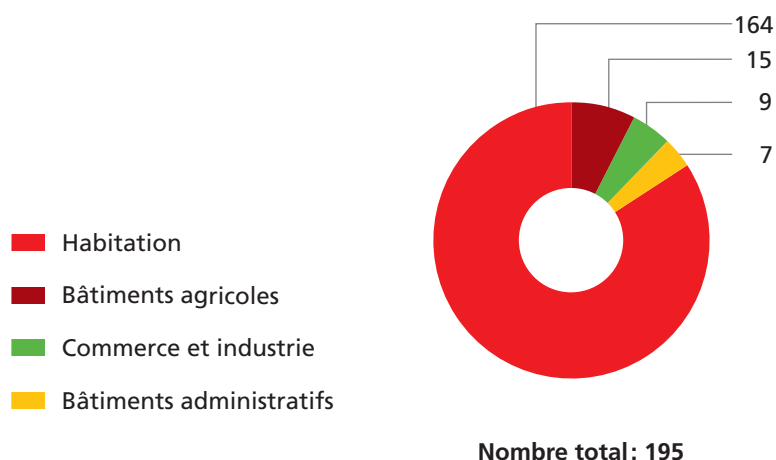
■ Primes perçues
■ Montant des dommages

en CHF

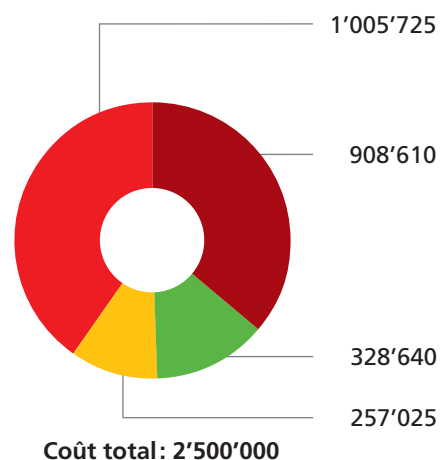


Dommmages dus au feu 2022

Nombre de sinistres par types de bâtiments



Montant par types de bâtiments, en CHF



Grands dommages causés par le feu 2022

DATE	COMMUNE	DESTINATION	CAUSE	MONTANT ESTIMÉ, CHF
17.1.2022	Lugnez	Remise en transformation	Poêle	45'000.-
8.3.2022	Courroux	Habitation	Poêle hydraulique	85'000.-
20.3.2022	Muriaux (Le Peuchapatte)	Abri aménagé	Poêle	40'000.-
23.3.2022	Les Breuleux	Habitation avec rural	Poêle (hypothèse privilégiée)	600'000.-
30.4.2022	Courroux	Habitation	Foudre	27'500.-
9.5.2022	Delémont	Bâtiment industriel	Machines (enclenchement accidentel)	200'000.-
27.6.2022	Les Breuleux	Bâtiment industriel	Foudre	20'500.-
3.7.2022	Courrendlin	Habitation	Cuisinière restée enclenchée	33'000.-
8.7.2022	Courroux	Foyer	Incendie intentionnel	50'000.-
9.9.2022	Courfaivre	Habitation	Allume-feu (accidentel)	60'000.-
9.11.2022	Beurnevésin	Habitation	Chauffage central	80'000.-
27.11.2022	Porrentruy	Local de société	Poêle (hypothèse privilégiée)	200'000.-
24.12.2022	Delémont	Habitation avec bureaux	Technique (électrique)	280'000.-
28.12.2022	Delémont	Rural	Poêle (à confirmer) – 2 bâtiments sinistrés	270'000.-

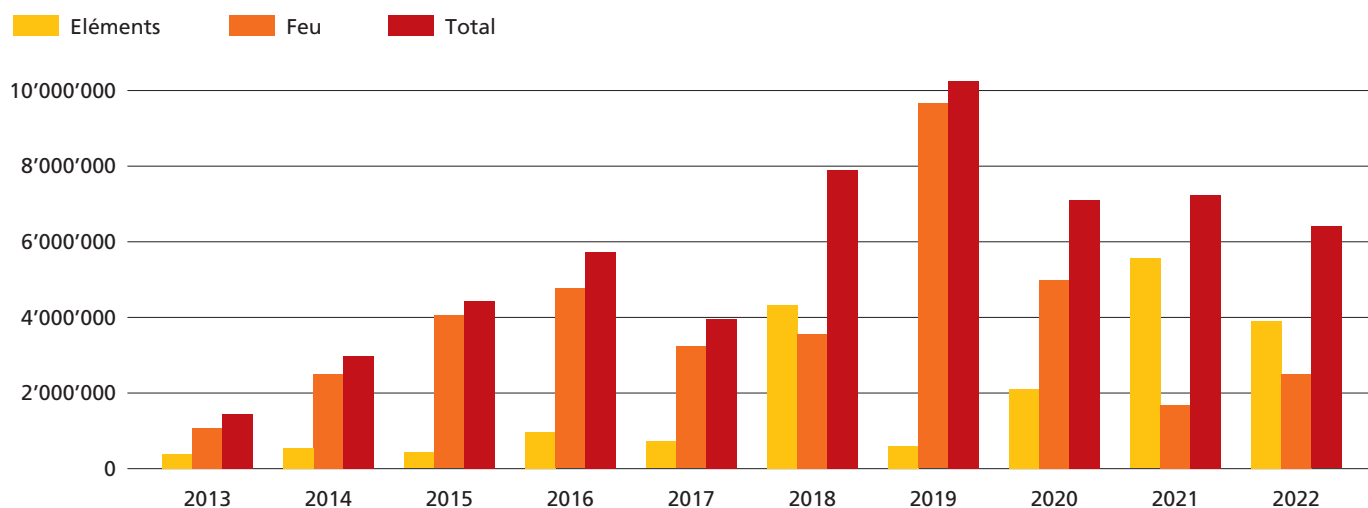
Total des 14 sinistres feu

1'991'000.-

Statistiques des sinistres dus au feu

ANNÉE	FEU		FOUDRE		TOTAL	
	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF
1979	184	2'270'596	233	355'004	417	2'625'600
Sinistres dus au feu sur les 20 dernières années						
2003	157	1'300'546	156	226'777	313	1'527'323
2004	181	3'305'180	212	264'970	393	3'570'150
2005	144	3'997'490	175	245'940	319	4'243'430
2006	148	6'449'900	158	570'900	306	7'020'800
2007	134	3'742'040	170	323'510	304	4'065'550
2008	158	3'976'870	109	164'616	267	4'141'486
2009	127	2'289'850	110	171'600	237	2'461'450
2010	121	2'137'700	53	94'420	174	2'232'120
2011	147	2'214'790	139	465'210	286	2'680'000
2012	147	5'112'500	120	137'500	267	5'250'000
2013	114	944'070	64	105'930	178	1'050'000
2014	144	2'380'112	76	102'888	220	2'483'000
2015	123	3'886'847	49	113'153	172	4'000'000
2016	82	4'621'626	59	128'374	141	4'750'000
2017	74	2'633'254	65	566'746	139	3'200'000
2018	85	3'319'608	85	230'392	170	3'550'000
2019	92	9'552'702	48	97'298	140	9'650'000
2020	94	4'919'875	31	70'125	125	4'990'000
2021	64	1'473'370	81	206'630	145	1'680'000
2022	69	2'180'520	126	319'480	195	2'500'000
Moyenne 1979-2022	173	3'813'067	186	373'778	359	4'186'845
Moyenne des 20 dernières années					225	3'752'265

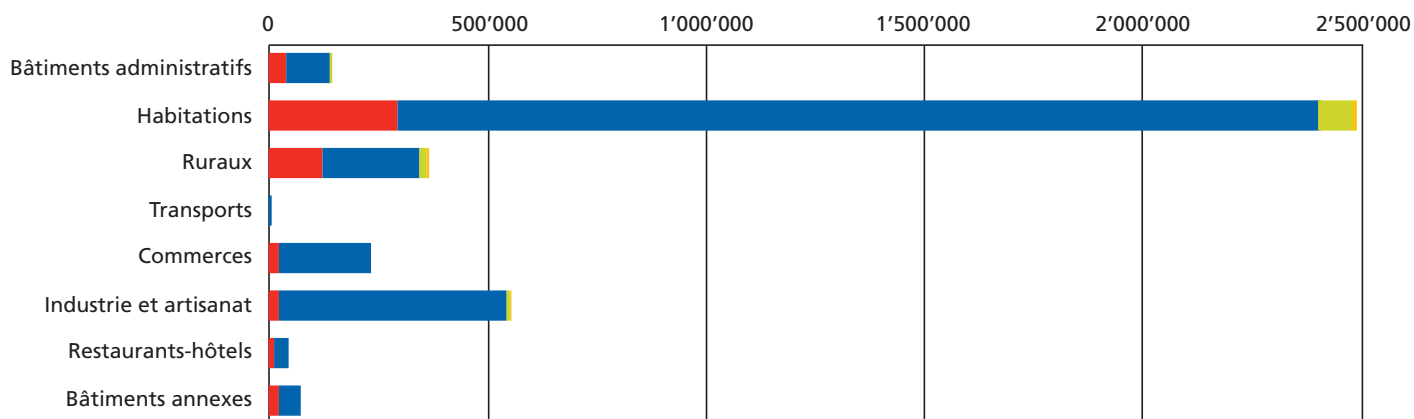
Evolution des sinistres Feu et Eléments sur les 10 dernières années (coûts)



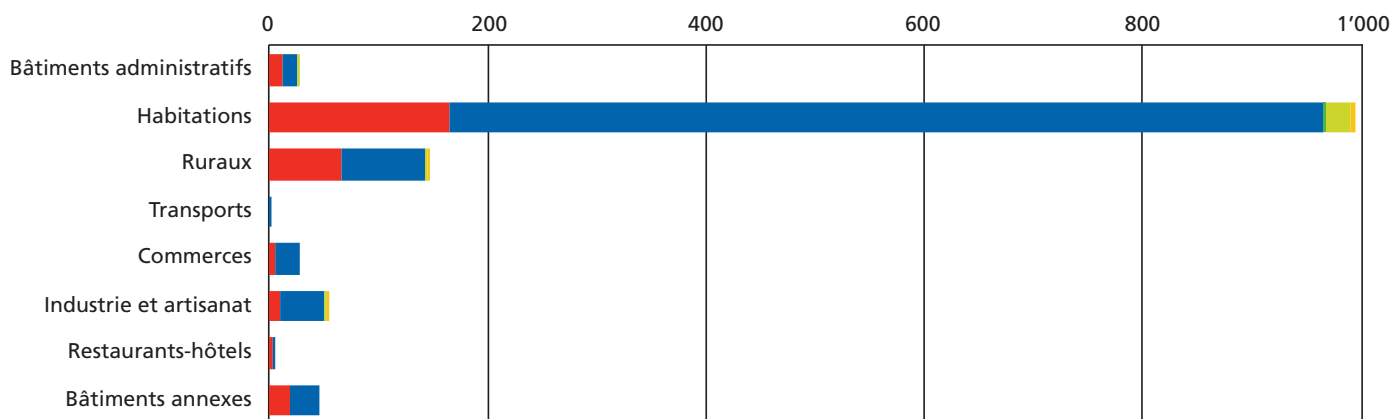
Dommmages dus aux éléments de la nature 2022

Répartition des sinistres par types de bâtiments

Total des coûts : 3'900'000 francs



Nombre de sinistres : 1'300



■ Tempête
 ■ Grêle
 ■ Hautes eaux
 ■ Ruissellement
 ■ Neige
 ■ Mouv. sol-érosion berges



Statistiques des sinistres dus aux éléments de la nature

ANNÉE	TEMPÊTE		GRÊLE		NEIGE		HAUTES EAUX		MOUV. DU SOL		TOTAL	
	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF
1979	237	427'974	31	42'196	12	23'300	48	104'175	0	0	328	597'645
Sinistres « Eléments » sur les 20 dernières années												
2003	433	540'540	245	427'400	23	32'281	33	101'840	0	0	734	1'102'061
2004	237	346'520	75	145'070	24	43'350	7	11'960	1	35'000	344	581'900
2005	68	107'320	2'547	7'272'631	86	179'820	36	139'990	0	0	2'737	7'699'761
2006	146	214'395	204	577'880	264	863'730	38	203'350	0	0	652	1'859'355
2007	464	640'680	98	201'800	40	69'240	558	10'813'280	0	0	1'160	11'725'000
2008	172	333'900	9	11'100	31	64'260	7	13'970	3	11'000	222	434'230
2009	547	882'990	33	43'849	389	1'027'147	10	11'844	0	0	979	1'965'830
2010	59	69'336	4	4'476	18	30'583	37	184'361	3	4'074	121	292'830
2011	1'406	2'385'623	109	280'015	0	0	39	84'362	0	0	1'554	2'750'000
2012	222	242'430	777	1'871'900	22	43'290	28	42'380	0	0	1'049	2'200'000
2013	27	85'750	62	147'140	28	76'960	11	40'150	0	0	128	350'000
2014	180	391'799	18	47'146	4	5'273	9	40'782	0	0	211	485'000
2015	68	151'192	40	109'106	9	86'540	23	52'330	1	832	141	400'000
2016	375	585'200	68	159'700	7	11'300	30	183'000	2	10'800	482	950'000
2017	159	457'600	96	216'200	4	8'800	8	8'600	3	8'800	270	700'000
2018	1'070	1'974'073	83	207'454	5	6'020	271	2'111'942	1	511	1'430	4'300'000
2019	288	499'015	23	60'646	11	23'495	2	3'756	1	3'088	325	590'000
2020	1'057	1'846'815	40	97'385	2	14'125	27	128'560	4	13'115	1'130	2'100'000
2021	140	315'100	706	2'507'435	11	19'230	341	2'681'335	2	26'900	1'200	5'550'000
2022	283	545'350	982	3'236'110	7	12'690	28	105'850	0	0	1'300	3'900'000
Moyenne 1979-2022	530	1'032'001	247	621'538	56	115'465	67	498'778	1	6'703	901	2'274'484
Moyenne des 20 dernières années											808	2'496'798

Prévention et lutte contre les dommages

PRESCRIPTIONS ET CONTRÔLES

En 2022, 624 dossiers de prescriptions dans le cadre des procédures de demande de permis de construire ont été établis. L'ECA Jura a ainsi fixé des conditions à remplir pour la protection contre l'incendie et les dangers naturels pour l'ensemble de ces projets. Par rapport à l'année 2021, il est constaté une diminution de 105 dossiers (+46 par rapport à 2020). S'ajoutent 225 dossiers supplémentaires, sans lien avec une procédure de permis de construire, portant ainsi le nombre total de dossiers ouverts en 2022 à 849.

Autorisations particulières

L'ECA Jura effectue des contrôles de conformité lors de procédures d'autorisations d'exploiter. Septante-sept contrôles de prévention pour l'obtention d'une patente de restaurant, 6 contrôles de conformité pour l'obtention de plaques d'immatriculation professionnelles et 2 contrôles pour la reconnaissance d'exploitations agricoles ont été effectués en 2022.

Contrôles de conformité

Un contrôle final a été réalisé pour la plupart des bâtiments nouveaux ou transformés afin de vérifier le respect des conditions fixées par l'ECA Jura dans le cadre des dossiers de prescription établis. Nous avons pu clore administrativement 1'066 dossiers, soit 285 de moins qu'en 2021.

Les installations thermiques soumises au ramonage, les paratonnerres ainsi que les installations de détection d'incendie et d'extinction automatiques ont été contrôlés par une personne ou un organisme reconnu, mandaté par l'ECA Jura.

Comme chaque année, nous tenons à relever le travail important réalisé par les mandataires et entreprises externes qui procèdent aux contrôles des installations précitées pour le compte de l'ECA Jura.

SUBVENTIONS

Mesures de protection incendie

Les règles concernant le subventionnement de mesures de prévention incendie ont permis :

- d'assainir 10 conduits de fumée défectueux ou présentant un danger d'incendie ;
- de construire 1 mur coupe-feu entre la partie habitation et la partie rurale d'un bâtiment agricole ;
- de poser volontairement 3 paratonnerres ;
- de subventionner les recharges d'extincteurs portatifs ;
- de réaliser volontairement des mesures contre les dangers naturels sur 7 bâtiments particulièrement exposés ;
- d'allouer d'autres subventions diverses (raccordements souterrains de l'électricité, sondes thermiques, etc.).

Les subventions payées dans ces domaines se montent à 44'212 francs.

Mesures de protection contre les inondations

Quatre communes ont sollicité le soutien de l'ECA Jura dans le cadre de projets de mesures de protection contre les inondations sur leur territoire. La provision pour les mesures générales de protection contre les inondations créée en 2008 par l'ECA Jura a permis d'entrer en matière sur ces demandes. Le montant total des subventions promises pour ces projets s'élève à 448'713 francs.

Réseaux d'eau

La révision, avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022, de la directive sur les conditions pour l'octroi de subsides des installations d'adduction en eau d'extinction a permis à l'ECA Jura d'adapter le subventionnement des réseaux d'eau participant à la défense incendie. En 2022, 45 demandes de subvention ont été déposées :

- 10 extensions de réseaux d'eau ;
- 34 remplacements d'anciennes conduites et d'hydrants ;
- 1 dossier concernant des installations d'alimentation en eau.

Le montant des promesses de subvention liées à ces postes s'élève à 412'587 francs.

L'ECA Jura a versé en 2022 un montant total de 1'276'531.05 francs pour le subventionnement des réseaux d'eau dont les travaux étaient terminés ainsi que pour des acomptes de subvention.

FORMATION ET PRÉVENTION

Formation

Deux cours de base en protection incendie ont été organisés à Saignelégier. En raison des restrictions liées à la pandémie de coronavirus, la première session s'est déroulée sur 4 demi-journées entre le 20 janvier et le 10 février 2022 avec 18 participants.

La seconde session s'est déroulée sur deux journées avec 12 personnes inscrites les 21 et 28 septembre 2022. Durant ces formations, les participants ont eu l'occasion de se familiariser avec les prescriptions de protection incendie et d'exercer ces notions sur des exemples concrets.

Le 29 septembre 2022, un cours de formation continue en protection incendie, reconnu par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), a été mis sur pied en collaboration avec les autorités de protection incendie des cantons romands. Cette formation a été suivie par 15 personnes, provenant de collectivités publiques et de professionnels issus du secteur privé.

Prévention incendie et dangers naturels dans les médias

Pour la troisième année consécutive, la campagne de prévention contre les dégâts provoqués par les orages, intitulée « Avant la Tempête », a été diffusée en Suisse romande. Cette campagne a été menée avec les établissements cantonaux d'assurance des cantons de Fribourg (ECAB), Neuchâtel (ECAP) et Vaud (ECA) et a à nouveau connu un large succès (www.AvantLaTempete.ch).

Les campagnes de prévention menées ces dernières années dans la presse écrite et sur les radio et télévision locales ont été reconduites comme chaque année sur les thématiques de prévention fréquemment rencontrée dans le quotidien :

- précautions à prendre lors de la récolte des cendres des cheminées et des poêles à bois ;
- surveillance des casseroles sur les plans de cuisson ;
- dangers liés aux bougies laissées sans surveillance ;
- dangers liés aux décorations de Noël ;
- surveillance du fourrage.

DÉVELOPPEMENT CONTINU DE LA PLATEFORME PROTECTION CONTRE LES DANGERS NATURELS

La plateforme d'information www.protection-dangers-naturels.ch offre aux propriétaires, aux maîtres d'ouvrage et aux spécialistes de la construction une vue d'ensemble des modes de construction capables de résister aux dangers naturels. Le « check-up des dangers naturels » permet de saisir une adresse afin de vérifier rapidement et simplement les dangers naturels auxquels l'emplacement est exposé. La plateforme d'information accède aux cartes cantonales des dangers et à de nombreuses autres cartes des aléas, et elle fournit ainsi en quelques secondes un aperçu de tous les dangers naturels.

La facilité d'utilisation et l'interconnexion entre les applications sont deux concepts qui gagnent en importance et qui favorisent la diffusion du check-up des dangers naturels. C'est pourquoi deux nouveaux moyens d'intégrer le check-

up des dangers naturels sur des sites Internet et dans des applications ont été réalisés en 2022. Sur la base de résultats d'analyses, la plateforme est développée en continu afin de rendre la protection contre les dangers naturels accessible au plus grand nombre, de la manière la plus simple et la plus ciblée possible.

La plateforme www.protection-dangers-naturels.ch a été créée par les établissements cantonaux d'assurance et est soutenue aujourd'hui par une alliance unique en Suisse d'acteurs importants du domaine de la protection des bâtiments: l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA, l'Association suisse des propriétaires fonciers APF/HEV, la Société suisse des ingénieurs et des architectes SIA, l'Association des Communes Suisses ACS, l'Association Suisse d'Assurances ASA ainsi que l'Union des Banques Cantonales Suisses UBCS.

Services de défense contre l'incendie et de secours (SIS)

En 2022, la crise sanitaire du coronavirus s'est estompée, permettant la reprise de nos activités en présentiel avec la réserve du respect de mesures de comportement que nous avons édictées. Toutefois, une nouvelle crise s'est déclarée et dès juillet plusieurs réunions des partenaires feux bleus ont eu lieu, sous l'égide de l'office de la protection de la population et de la sécurité, en prévision d'une crise énergétique annoncée par la Confédération. L'enjeu principal pour nous étant de concevoir une stratégie d'alarme, de mobilisation et d'intervention en cas de délestage en énergie électrique ou de black-out.

L'Office fédéral des routes (OFROU) a procédé à un audit du canton portant sur l'organisation et la gestion des services d'intervention sur l'autoroute A16. Résultats extrêmement satisfaisants pour tous les partenaires, car seuls quelques points de détail sont à corriger.

Au niveau de la formation, tous les cours cantonaux se sont déroulés normalement avec une bonne participation. A noter que, en fonction d'un tournus établi en sein du GCICL (Groupe

de coordination des inspecteurs des cantons latins), nous avons repris pour trois ans la direction du cours intercantonal de sélection des instructeurs et l'organisation de la formation continue en radioprotection.

Le groupe de travail « Pompiers JU 2020 », chargé de mener à bien la réforme des sapeurs-pompiers, a finalisé les variantes d'organisations opérationnelles et a établi un E-dossier à l'intention du Gouvernement. La suite des travaux se déroulera en 2023 et les modifications législatives seront ensuite soumises au Parlement.

A la fin de l'année 2022, le nombre de sapeurs-pompiers s'élève à 941 unités réparties en 854 hommes et 87 femmes. Les 179 officiers et 162 sous-officiers représentent 36,23 % de l'effectif total, en adéquation avec les principes hiérarchiques de nos organisations.

Quant au nombre de sapeurs-pompiers ayant suivi un cours cantonal en 2022, il s'élève à 18,17 % de l'effectif global des sapeurs-pompiers.

COURS DE FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS 2022

TYPE DE FORMATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR DISTRICT			TOTAL
	DELÉMONT	PORRENTROY	FRANCHES-MONTAGNES	
FGB (formation générale de base avec protection respiratoire)	11	18	4	33
FTB (formation technique de base)	11	25	1	37
FCG (formation de chef de groupe)	6	10	3	19
CI1 (chef d'intervention 1)	2	9	5	16
CI2 (chef d'intervention 2)	4	5	1	10
Machinistes	13	8	3	24
APR (préposé à l'entretien des appareils respiratoires)	14	14	4	32
Total	61	89	21	171

COURS DE PERFECTIONNEMENT DES INSTRUCTEURS

Ce cours a eu lieu le 5 mars 2022 au centre de formation de l'IFA de Balsthal, sous la direction du Lt-col John Mosimann, inspecteur cantonal. Ce sont 15 instructeurs qui ont pu bénéficier d'une formation particulière et de la mise en pratique des leçons types sur les possibilités d'engagement dans la nouvelle maison de feu de ce lieu.

COURS FÉDÉRAUX 2022

Chaque année, nos instructeurs suivent les cours organisés par la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers dans les différents domaines de compétences des sapeurs-pompiers.

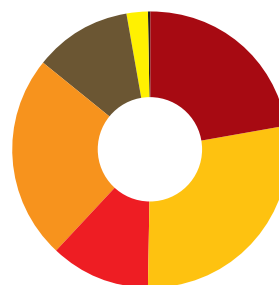
Les personnes suivantes ont réussi avec succès les cours de :

- formation de base d'instructeur: MM. Loïc Siegenthaler et Romain Tatti;
- formation à la conduite d'événements majeurs: MM. Nicolas Dobler, Silver Frésard et Anthony Voillat;
- formation continue d'instructeur: MM. Yane Aschwanden et Silver Frésard.

INTERVENTION DES SIS

Les statistiques de la police cantonale jurassienne relatives au système de transmission des alarmes destinées aux sapeurs-pompiers font état de 445 mobilisations, revenant ainsi au niveau qui était habituel avant l'année 2021, qui avait vu un nombre exceptionnel d'inondations avec pour conséquence une forte augmentation des alarmes. En moyenne, cela représente 1,22 alarme par jour pour l'ensemble du canton, ce qui nous place, heureusement, dans les cantons suisses ayant le moins de sollicitations. La plus grande part de ces alarmes restent le fait des alarmes automatiques qui représentent le 41,8% de la totalité des interventions.

ALARMES RTA POUR TOUT LE CANTON



■ District de Delémont	100
■ District de Porrentruy	124
■ District des Franches-Montagnes	52
■ Ville de Delémont	106
■ Ville de Porrentruy	51
■ Autoroute A16	11
■ Canton	1
TOTAL	445

CAMPAGNE DE PROMOTION DES SAPEURS-POMPIERS

Depuis 2020, les instances responsables des services d'incendie et de secours des cantons romands se sont unies afin de valoriser le travail des sapeurs-pompiers au sein de la population avec, en premier lieu, une journée commune de campagne de recrutement. Cette année a vu une étape supplémentaire avec la création du label «Employeur partenaire». Ce document est décerné aux entreprises qui emploient un ou des sapeurs-pompiers volontaires. Il s'agit d'une reconnaissance de leur implication dans le système de protection contre le feu et les éléments naturels. Notre service a eu le plaisir de délivrer ce label aux entreprises suivantes :

- Artibois SA à Alle;
- Brasserie Blackwood à Porrentruy;
- EcoEng SA à Porrentruy;
- G. Chavanne Sàrl à Grandfontaine.

NOMINATIONS / DÉMISSIONS / FINS DE MANDAT

Au niveau du pool des instructeurs, nous avons le plaisir d'accueillir MM. Loïc Siegenthaler et Romain Tatti qui ont été nommés capitaines-instructeurs au terme de leur formation, tandis que nous remercions le capitaine John Lab arrivé en fin de mandat au 31 décembre pour raison d'âge.

Deux SIS ont annoncé un changement au poste de commandant, il s'agit de :

- M. Mathieu Piquerez qui remplace M. Mathieu Chaboudez pour le SIS Haute-Ajoie Centre;
- M. Xavier Brahier qui remplace M. Philippe Humair pour le SIS La Courtine.

Des remerciements sont adressés aux sortants pour leur belle carrière au service de la population et une cordiale bienvenue aux nouveaux arrivants.



Dépenses pour la prévention et la lutte contre l'incendie

EN CHF

ANNÉE	PRÉVENTION CONTRE LES DOMMAGES				LUTTE CONTRE LES DOMMAGES			FRAIS GÉNÉRAUX ADMINISTRATION*	TOTAUX
	POLICE DU FEU	ADDUCTIONS D'EAU, RÉSERVOIRS, HYDRANTS	SUBSIDES POUR LA PRÉVENTION CONTRE LES DOMMAGES	CONTRIBUTIONS AU CIPI, I.S. ET DIVERS	INSPECTIONS, SERVICE DE DÉFENSE CONTRE LE FEU	COURS DE SAPEURS-POMPIERS	SUBSIDES POUR LA LUTTE CONTRE LES DOMMAGES		
1993	188'443.25	507'173.00	581'705.60	45'925.50	92'774.65	141'168.60	616'865.15		2'174'055.75
1994	357'293.60	359'132.00	535'539.30	26'454.50	98'668.70	145'662.00	626'610.20		2'149'360.30
1995	289'482.60	561'924.00	374'460.90	50'808.30	54'603.85	91'690.85	639'359.85		2'062'330.35
1996	218'381.15	540'267.00	433'859.10	75'291.90	64'407.55	166'585.95	570'669.70		2'069'462.35
1997	247'700.85	440'932.00	398'123.00	73'521.35	109'930.30	148'441.00	747'284.75		2'165'933.25
1998	132'367.50	816'459.00	445'866.10	57'690.70	42'893.10	140'819.85	713'267.45		2'349'363.70
1999	145'766.00	869'270.30	382'753.05	75'346.30	49'000.65	165'940.60	633'458.30		2'321'535.20
2000	120'611.55	950'940.00	447'758.30	71'732.00	82'514.55	143'347.25	501'882.15		2'318'785.80
2001	132'491.85	1'004'638.30	528'064.85	73'542.70	106'471.90	164'856.25	766'143.85		2'776'209.70
2002	124'348.15	1'314'241.50	739'098.85	82'836.00	150'089.00	190'791.85	628'446.55	798'103.55	4'027'955.45
2003	146'087.50	757'655.00	765'310.35	96'246.85	132'337.55	199'362.15	1'287'112.50	874'697.55	4'258'809.45
2004	170'878.65	667'964.00	772'948.30	103'742.15	85'683.80	187'919.60	1'434'169.15	876'238.20	4'299'543.85
2005	161'528.45	715'246.00	708'448.55	87'753.60	72'453.15	177'474.60	1'193'433.86	949'084.15	4'065'422.36
2006	152'047.00	579'366.00	510'011.75	82'427.30	69'357.45	175'887.40	1'470'621.34	1'002'769.90	4'042'488.14
2007	160'219.90	584'865.00	665'012.55	84'758.70	60'859.50	228'537.75	1'155'092.50	997'422.00	3'936'767.90
2008	116'759.15	536'372.60	903'514.85	91'225.85	59'380.65	212'333.20	1'105'811.15	1'007'880.95	4'033'278.40
2009	174'469.85	735'323.05	1'461'142.60	102'088.10	63'951.55	224'083.20	2'893'728.65	1'126'369.35	6'781'156.35
2010	163'547.15	2'100'202.35	990'644.80	107'272.80	65'922.55	216'594.40	1'684'223.10	1'244'344.75	6'572'751.90
2011	173'509.50	1'669'402.55	976'437.70	100'304.30	99'008.60	215'981.20	1'285'027.55	1'237'034.65	5'756'706.05
2012	319'803.70	1'624'855.05	583'357.10	109'284.25	96'908.45	240'946.50	1'308'290.35	1'239'689.00	5'523'134.40
2013	304'291.35	907'624.10	529'228.30	112'037.00	92'974.60	264'682.75	1'752'207.88	1'247'990.65	5'211'036.63
2014	233'536.00	436'316.60	503'907.60	118'496.60	108'772.10	252'953.50	2'160'143.95	1'342'455.35	5'156'581.70
2015	349'991.95	1'015'693.85	172'255.50	110'980.50	116'979.75	403'558.65	1'539'856.85	1'402'250.85	5'111'567.90
2016	136'235.90	1'921'287.75	167'015.00	138'070.80	138'554.70	424'174.40	1'342'179.30	1'365'507.40	5'633'025.25
2017	224'011.00	1'014'335.85	137'873.90	160'149.50	119'251.35	325'001.30	1'046'838.10	1'363'687.00	4'391'148.00
2018	247'369.30	392'021.70	81'507.25	135'081.55	112'564.75	514'835.80	1'129'068.55	1'406'204.50	4'018'653.40
2019	246'645.30	768'384.80	109'463.35	140'321.80	100'138.25	337'879.05	879'786.50	1'492'251.15	4'074'870.20
2020	210'149.90	956'492.65	163'007.05	180'859.50	75'273.75	196'086.05	943'456.40	1'561'311.45	4'286'636.75
2021	213'300.59	740'365.95	158'059.75	157'678.25	86'536.75	519'602.12	1'074'608.65	1'595'461.95	4'545'614.01
2022	182'022.35	330'911.70	121'042.05	144'304.30	78'248.25	371'777.05	1'850'259.27	1'510'255.90	4'588'820.87

* dès 2002 : nouvelles directives ECA sur les subsides aux SIS et ventilation des frais d'administration.

CIPI : Centre d'information pour la prévention des incendies.

I.S. : Institut de sécurité.

Contributions des assureurs privés

VALEUR DU MOBILIER ASSURÉ ET CONTRIBUTIONS À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

La valeur du mobilier assuré dans le Jura au 31 décembre 2021 par des compagnies d'assurance privées et leurs contributions à l'ECA Jura en 2022 pour la prévention et la lutte contre les dommages sont les suivantes :

COMPAGNIE		MONTANT ASSURÉ CHF	CONTRIBUTION CHF
Mobilière Suisse SA	Berne	3'568'191'349	178'409.55
Helvetia Assurances SA	Saint-Gall	1'220'932'000	61'046.60
AXA Assurances SA	Winterthour	1'093'488'736	54'674.40
Zurich Assurances SA	Zurich	981'212'118	49'060.60
Bâloise Assurance SA	Bâle	695'053'931	34'752.70
Allianz Suisse Assurances SA	Wallisellen	678'147'794	33'907.40
Vaudoise Assurances SA	Lausanne	289'718'000	14'485.90
AXA Corporate & XL Insurance Company	Zurich	274'466'000	13'723.30
Generali Assurances Générales SA	Nyon	269'311'000	13'465.55
TSM Compagnie d'assurances	La Chaux-de-Fonds	143'020'000	7'151.00
AIG Europe SA	Luxembourg	93'067'395	4'653.37
Swiss RE International SE	Zurich	83'616'023	4'180.80
HDI Global SE	Zurich	80'042'009	4'002.10
Emmental Versicherung	Konolfingen	71'746'431	3'587.00
Chubb Versicherungen AG	Zurich	65'607'945	3'280.40
FM Insurance Europe SA	Berne	24'745'711	1'237.29
Smile.direct Versicherung	Dübendorf	20'389'800	1'019.50
CSS Assurance SA	Lucerne	19'842'000	992.10
SBB Insurance AG	Vaduz	13'627'224	681.35
Allianz Global Corporate & Specialty AG	Zurich	11'700'000	585.00
Branchen Versicherung – Metzger	Zurich	8'922'800	446.14
Lloyd's Versicherer	Zurich	6'439'000	321.95
Swiss Post Insurance AG	Schaan	5'404'991	270.25
VZ VersicherungsPool AG	Zurich	1'215'000	60.75
Gebäudeversicherung Bern (GVB)	Ittingen	500'000	25.00
Simpego Versicherungen AG	Zurich	386'360	19.30
GlarnerSach	Glaris	150'000	7.50
Total		9'720'943'617	486'046.80

Tableau récapitulatif général

ANNÉE	BÂTIMENTS	CAPITAL* ASSURÉ EN MILLIARDS DE CHF	PRIMES** ASSURANCE EN MILLIONS DE CHF	INDEMNITÉS DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU		INDEMNITÉS DOMMAGES DUS AUX ÉLÉMENTS		CHARGES PRÉVENTION ET LUTTE INCENDIE EN MILLIONS DE CHF	RÉSULTAT DE L'EXERCICE ANNUEL CHF	ÉTAT DU CAPITAL PROPRE AU 31.12 EN MILLIONS DE CHF
				EN MILLIONS DE CHF	EN ‰ DU CAPITAL ASSURÉ	EN MILLIONS DE CHF	EN ‰ DU CAPITAL ASSURÉ			
1979	25'940	6,023	6,199	2,625	0,44	0,597	0,10	0,155	169'239	1,000
1999	32'134	16,331	12,390	4,301	0,26	21,332	1,31	2,321	198'735	49,724
2000	32'357	16,525	12,919	2,301	0,13	3,995	0,24	2,318	79'988	50,222
2001	32'719	16,691	13,109	3,844	0,23	0,398	0,02	2,776	68'911	43,608
2002	33'044	16,899	9,372	3,350	0,19	0,460	0,03	3,769	1'754'635	43,628
2003	33'273	17,096	9,493	1,527	0,09	1,102	0,06	4,258	61'353	43,901
2004	33'524	17,324	8,517	3,570	0,20	0,582	0,03	4,299	78'593	44,723
2005	33'770	17,532	8,916	4,243	0,24	7,700	0,44	4,065	57'400	46,302
2006	34'100	17,814	9,759	7,020	0,39	1,859	0,01	4,042	83'357	46,859
2007	34'371	18,109	9,840	4,065	0,22	11,725	0,65	3,937	51'336	46,943
2008	34'631	19,165	10,742	4,141	0,21	0,434	0,02	4,033	61'711	46,994
2009	34'874	20,086	11,296	2,461	0,12	1,965	0,10	6,781	62'995	47,056
2010	35'440	20,435	9,826	2,232	0,11	0,292	0,01	6,572	70'787	47,119
2011	35'724	20,792	10,712	2,680	0,13	2,750	0,13	5,756	45'454	47,189
2012	36'073	21,970	11,231	5,250	0,24	2,200	0,10	5,523	63'181	45,612
2013	36'391	22,377	12,357	1,050	0,05	0,350	0,02	5,211	143'469	46,925
2014	36'700	22,849	10,714	2,483	0,11	0,485	0,02	5,156	4'973'115	56,806
2015	37'046	23,181	10,826	4,000	0,17	0,400	0,02	5,112	2'735'374	61,779
2016	37'291	23,534	10,832	4,750	0,20	0,950	0,04	5,633	3'414'641	61,779
2017	37'545	23,864	10,964	3,200	0,13	0,700	0,03	4,391	6'428'639	65,214
2018	37'875	24,388	11,007	3,550	0,15	4,300	0,18	4,019	3'831'739	69,046
2019	38'136	24,758	9,183	9,650	0,39	0,590	0,02	4,075	6'019'469	74,991
2020	38'438	25,130	13,351	4,990	0,20	2,100	0,08	4,287	5'273'335	78,813
2021	38'715	25,571	12,463	1,680	0,07	5,550	0,22	4,545	4'272'968	80,586
2022	38'949	25,896	12,572	2,500	0,10	3,900	0,15	4,589	2'648'298	81,684

* y compris les assurances provisoires pour travaux en cours.

** y compris les acomptes de primes pour assurances de travaux en cours et le droit de timbre fédéral (5%);
dès 2002, sans la prévention de 0,19‰ et sans droit de timbre fédéral.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

au Conseil d'administration de

ECA JURA – SAIGNELÉGIER

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ECA Jura comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau de variation de capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ECA Jura, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux textes légaux cantonaux régissant l'ECA Jura.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'ECA Jura, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'ECA Jura à poursuivre l'exploitation de l'activité. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'ECA Jura à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDAG Jura SA

Guillaume Bandelier
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Yoshi Hrdina
Expert-réviseur agréé

Delémont, le 3 avril 2023

Exemplaire numérique

Bilan au 31 décembre 2022

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	EXPLICATIONS (PAGES 30–36)	2022 31.12	2021 31.12	VARIATION
ACTIF				
Actifs immobilisés				
Placements de capitaux	1	152'449	173'539	– 21'090
Participations	2	4'996	4'868	128
Immobilisations corporelles	3	1'809	2'194	– 385
Total Actifs immobilisés		159'254	180'601	– 21'347
Actifs circulants				
Actifs de régularisation	4	149	140	9
Créances	5	2'252	2'843	– 591
Liquidités d'exploitation		2'040	3'095	– 1'055
Total Actifs circulants		4'441	6'079	– 1'637
Total de l'Actif		163'695	186'679	– 22'984
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés		79'036	76'313	2'723
Résultat net de l'exercice		2'648	4'273	– 1'625
Total Capitaux propres		81'684	80'586	1'098
Capitaux étrangers				
Provisions techniques	6	13'488	14'550	– 1'062
Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	7	35'227	35'524	– 297
Provisions non techniques	8	20'163	20'732	– 569
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	9	10'143	32'466	– 22'323
Passifs de régularisation	10	257	216	41
Créanciers divers et autres dettes	11	2'732	2'605	127
Total Capitaux étrangers		82'011	106'093	– 24'083
Total du Passif		163'695	186'679	– 22'984

Les chiffres présentés sont arrondis au millier de francs selon les règles en usage dans le commerce et peuvent conduire à des différences d'arrondi.

Compte de résultat

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	EXPLICATIONS (PAGES 37-42)	2022 1.1- 31.12	2021 1.1- 31.12	VARIATION
Produits des primes nettes d'assurance		12'572	12'463	109
Primes de la réassurance	12	- 1'982	- 1'755	- 227
Primes nettes (réassurance déduite)	13	10'590	10'708	- 118
Charges des sinistres nets	14	- 6'750	- 9'703	2'953
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	15	297	979	- 682
Charges d'exploitation		- 2'446	- 2'404	- 42
Réintégration d'amortissements, gains sur participations		0	3	- 3
Amortissements sur immobilisations corporelles		- 142	- 186	44
Autres produits d'exploitation		27	29	- 2
Variation de la provision pour rabais sur primes		1'018	1'005	13
Résultat technique d'assurance	16	2'595	432	2'163
Produits pour la prévention et la lutte		5'299	5'769	- 470
Charges pour la prévention et la lutte		- 2'758	- 2'649	- 109
Charges du personnel et d'administration pour la prévention et la lutte		- 1'831	- 1'896	66
Variation des provisions non techniques pour la prévention et la lutte		- 710	- 1'223	513
Résultat pour la prévention et la lutte	17	0	0	0
Produits des placements de capitaux	18	3'071	17'753	- 14'681
Part des revenus des placements de capitaux (prévention)	19	0	- 502	502
Charges liées aux placements de capitaux	20	- 25'338	- 2'365	- 22'973
Frais de gestion des placements de capitaux	21	- 392	- 378	- 14
Résultat des produits de capitaux avant variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	22	- 22'658	14'508	- 37'166
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	23	22'323	- 10'683	33'006
Résultat des placements de capitaux		- 335	3'825	- 4'160
Résultat d'exploitation		2'259	4'257	- 1'997
Variation des engagements de prévoyance	24	175	16	158
Éléments uniques, hors période, hors exploitation	24	214	0	214
Résultat extraordinaire, hors exploitation		389	16	373
BÉNÉFICE NET		2'648	4'273	- 1'625

Flux de trésorerie

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	2022 1.1 – 31.12	2021 1.1 – 31.12
Flux de trésorerie relatif à l'exploitation		
Bénéfice net	2'648	4'273
Pertes non réalisées sur placements de capitaux	23'126	1'763
Bénéfices non réalisés sur placements de capitaux	– 798	– 13'830
Amortissements sur immobilisations corporelles	142	186
Réintégration d'amortissements sur participations	0	0
Variation des provisions techniques d'assurance	– 1'062	1'161
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	– 297	– 979
Variation des provisions non techniques	– 569	1'665
Variation de la provision pour risques sur placements de capitaux	– 22'323	10'683
Variation des créances	591	1'037
Variation des actifs de régularisation	– 9	15
Variation des engagements, dettes et créanciers	127	2'139
Variation des passifs de régularisation	41	49
Flux de trésorerie relatif à l'exploitation	1'617	8'161
Flux de trésorerie relatif aux opérations d'investissement		
Investissements en placements de capitaux*	– 107'400	– 108'642
Désinvestissements en placements de capitaux*	106'162	102'629
Investissements en immobilisations corporelles	– 25	– 42
Désinvestissements en immobilisations corporelles	269	0
Investissements en participations	– 128	– 13
Désinvestissements en participations	0	0
Flux de trésorerie relatif aux opérations d'investissement	– 1'122	– 6'068
Flux de trésorerie relatif aux opérations de financement		
Versement de la part du bénéfice à la RCJU	– 500	– 500
Attribution à la provision rabais sur primes	– 1'050	– 2'000
Flux de trésorerie relatif aux opérations de financement	– 1'550	– 2'500
Somme des flux de trésorerie	– 1'055	– 407
Variation de trésorerie		
Trésorerie au 1.1	3'095	3'502
Somme des flux de trésorerie	– 1'055	– 407
Trésorerie au 31.12	2'040	3'095

* Les montants de flux relatifs aux placements de capitaux mentionnés ci-dessus comprennent toutes les opérations d'achat et de vente de l'exercice, et non pas uniquement les mouvements (apports, retraits, ...) entre les activités d'exploitation et de placement. En outre, la vente à découvert n'est pas autorisée.

Variation des capitaux propres

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS

Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2022	79'036
Résultat 2022	2'648
Capital propre au 31.12.2022	81'684
Répartition selon la Loi sur la protection et l'assurance des bâtiments	
Versement à la RCJU de la quote-part sur bénéfice 2022	0
Attribution à la provision pour rabais sur primes	- 248
Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2023	81'436

Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2021	76'313
Résultat 2021	4'273
Capital propre au 31.12.2021	80'586
Répartition selon la Loi sur la protection et l'assurance des bâtiments	
Versement à la RCJU de la quote-part sur bénéfice 2021	- 500
Attribution à la provision pour rabais sur primes	- 1'050
Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2022	79'036



Autorités, direction et personnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente:	Mme la ministre Rosalie Beuret Siess Cheffe du Département des Finances
Vice-président:	Jean-François Kohler , notaire, Courgenay
Membres:	Cédric Dubied , courtier en assurances, Les Enfers Anne Roy , paysanne, Porrentruy Claude Schlüchter , technicien, Delémont

COMMISSION FINANCIÈRE

Jean-François Kohler (président)
Cédric Dubied
François-Xavier Boillat
Benoît Froidevaux

ORGANE DE CONTRÔLE

Fiduciaire: **FIDAG Jura SA**, Delémont

DIRECTION

Directeur: **François-Xavier Boillat**

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES

Experts: **Monique Paupe**, vice-directrice et cheffe de division
Arnaud Brahier (dès le 1.5.2022)
Jean Kittel (jusqu'au 31.3.2022)
Eric Schaller

Secrétariat: **Marc Brailard**, responsable
Daïana Tardent



SERVICES DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS (SIS)

John Mosimann, inspecteur cantonal des SIS
Daniel La Manna

Gestion réseau transmission des alarmes :

Christine Gigon
Philippe Vallat

ESTIMATIONS ET SINISTRES

Experts :

Nicolas Greppin, chef de division
Daniel Keller

Assurance :

Mylène Willemin, responsable

Secrétariat :

Fabienne Aubry
Sylvie Gehriger
Nadège Marchand (dès le 1.8.2022)
Patricia Panizza
Sylvie Quinche

COMPTABILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES

Benoît Froidevaux, chef de division
Nadia Guichard
Céline Liechti
Manon Nicolet

Apprentis:

Matia Lovis (jusqu'au 31.7.2022)
Jolane Gerber
Morgane Bouverat (jusqu'au 31.5.2022)
Daniel Atangana (dès le 1.5.2022)
Meryl Erard (dès le 1.8.2022)

CONCIERGERIE

Patricia Aimone
Sylvie Kiran

ESTIMATEURS

District de Delémont:

Raimondo Caramanna, Delémont
Cyril Kunz, Belprahon
Joël Juillerat, Cœuve (jusqu'au 31.3.2022)
Jordan Marchand, Saignelégier (dès le 15.4.2022)
Manuel Schindelholz, Delémont
Robin Voyame, Delémont

District de Porrentruy:

Bernard Corbat, Vendlincourt
Pascal Henzelin, Porrentruy
Juanito Iglesias, Cœuve
Aurelio Iovine, Grandfontaine
Harold Santin, Courgenay

District des Franches-Montagnes:

Olivier Gogniat, Saignelégier
Noé Vallat, La Chaux-de-Fonds
Thomas Wermeille, Les Emibois

EXPERT INSTALLATIONS THERMIQUES

Georges Queloz, Courrendlin

EXPERTS INSTALLATIONS TECHNIQUES

Arnaud Bregnard, Chevenez
Grégory Dubois, Saint-Ursanne

Annexe aux comptes

Principes de présentation des comptes et d'évaluation

PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES, CLÔTURE

L'ECA Jura établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application en particulier de la norme Swiss GAAP RPC 41 en vigueur dans sa branche.

Les états financiers sont conformes à la Loi suisse et à la Loi cantonale sur la protection et l'assurance des bâtiments du Jura du 29 avril 2015.

Les comptes ont été présentés suivant le principe comptable de la continuité d'exploitation. Le principe de l'interdiction de compensation entre actif et passif, autrement dit entre produits et charges (principe brut), a été respecté. Les comptes annuels répondent au principe de la permanence dans l'évaluation, la présentation et la publication. Ils se fondent sur des principes de gestion d'entreprise et donnent une image fidèle de l'état effectif de la fortune, des finances et des produits (true and fair view).

Les chiffres sont présentés en milliers de francs suisses et arrondis selon les règles en usage dans le commerce, ce qui peut conduire parfois à des différences d'arrondi.

L'exercice court du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le bilan est clôturé au 31 décembre.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

L'évaluation repose sur des critères uniformes. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique. Dans le respect du référentiel utilisé, le principe de prudence prévaut pour toute évaluation.

DÉPRÉCIATIONS / RÉAPPRÉCIATIONS

A chaque date de clôture du bilan, l'ECA Jura vérifie si les actifs doivent faire l'objet d'une dépréciation, notamment lorsqu'il apparaît que la valeur comptable d'un actif excède sa valeur de réalisation. Si tel est le cas, la valeur doit être ajustée à la valeur de réalisation, cet ajustement est alors mis au débit du résultat de la période considérée. Dans le sens inverse, lorsqu'un actif fait état d'une valeur de marché ou d'usage (utilité) significativement et durablement supérieure à sa valeur comptable, il fait alors l'objet d'une réappréciation portée au crédit du compte de résultat.

POSTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les valeurs patrimoniales et les engagements en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux cours de la date de transaction.

Les cours déterminants au 31 décembre s'élevaient à :

	2022	2021
AUD	0.6274	0.6624
EUR	0.9875	1.0362
GBP	1.1129	1.2341
NOK	0.0939	0.1033
USD	0.9252	0.9112
JPY	0.7011	0.7913

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Les placements de capitaux de l'ECA Jura sont évalués comme indiqué ci-après.

Liquidités

Les liquidités dans les placements de capitaux sont évaluées à leur valeur actuelle.

Immeubles

L'ECA Jura détenait un seul bien immobilier au titre d'immeuble de placement, rue Bel-Air 3 à Saignelégier. Ce bien-fonds a fait l'objet d'une vente au 1^{er} janvier 2022.

Titres

L'évaluation des titres se fait selon les valeurs actuelles (valeurs de marché cotées publiquement). Les moins-values et les plus-values réalisées et non réalisées sur les titres, ainsi que les intérêts courus, dividendes et autres distributions de bénéfiques, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Hypothèques, prêts

Les hypothèques et prêts sont évalués à leur valeur nominale. Toutes les corrections de valeur nécessaires ont été effectuées.

Cette rubrique comprend un prêt hypothécaire portant intérêt à la société proche et liée Regiotech SA d'un montant de 187'500 francs au 31.12.2022.

PARTICIPATIONS

Outre sa participation au Pool suisse pour l'assurance contre les dommages sismiques, l'ECA Jura soutient le développement de technologies et moyens de production d'énergie durables en participant au capital-actions des sociétés régionales suivantes :

Participation	Siège	Valeur nominale du capital-actions détenu au 31.12.2022	
Thermoréseau-Porrentruy SA	Porrentruy	1'000'000 CHF	10,94 %
EDJ, Energie du Jura SA	Delémont	157'500 CHF	2,12 %
Regiotech (Technopôle) SA	Porrentruy	50'000 CHF	3,65 %
Chauffage à distance St-Ursanne SA	St-Ursanne	50'000 CHF	4,54 %

Eu égard aux principes de prudence, d'évaluation et d'appréciation précédemment évoqués, ces participations ont fait l'objet de réintégration d'amortissements sur l'exercice 2020, pour les porter au bilan à leur valeur nominale dès le 31.12.2020. Seule la dernière participation y fait exception, car l'appréciation de son ajustement nécessite le maintien d'une correction de valeur significative.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements résultant de l'exploitation. Les investissements en immobilisations corporelles ne peuvent être activés que s'ils ont une valeur de marché ou d'usage (valeur d'utilité), qu'ils entraînent une augmentation notoire de la durée de vie et pas uniquement un remplacement, et que leur valeur est durablement augmentée (au moins deux exercices). Par ailleurs, le seuil d'activation est par principe fixé à 5'000 francs par élément.

L'immeuble rue de la Gare 14 à Saignelégier que l'ECA Jura utilise pour son propre usage (exploitation) figure à cette rubrique. Il n'est pas hypothéqué et se situe sur un terrain appartenant à l'ECA Jura.

Les amortissements sont effectués de façon linéaire par la méthode directe, à partir du prix historique et d'acquisition et reposent sur les durées d'utilisation suivantes :

Immeubles	50 ans
Transformation, modification de locaux	12 ans
Mobilier, machines de bureau	3 ans
Système informatique et de communication	3 ans
Système de contrôle des vents	10 ans

CRÉANCES

Les créances sont portées et évaluées au bilan à leur valeur nominale.

Ce poste fait apparaître une créance d'organisation liée à hauteur de 1'506'225 francs. Il s'agit du montant dû par l'Union intercantonale de réassurance (UIR) au titre de solde de quote-part sur sinistres feu 2019.

LIQUIDITÉS D'EXPLOITATION

Les liquidités sont évaluées à leur valeur actuelle. Elles comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les avoirs à vue et les fonds déposés auprès d'établissements bancaires. Celles-ci sont destinées exclusivement au fonctionnement opérationnel.

CAPITAL PORTEUR DE RISQUES ISSU DE BÉNÉFICES ACCUMULÉS

Il s'agit du cumul des bénéfices ou pertes conservés au 1^{er} janvier 2022.

La détermination du capital porteur de risques se base sur des calculs de risques conditionnés en fonction de la valeur assurée du parc immobilier et de la réassurance. Les réserves et provisions y relatives doivent permettre à l'ECA Jura de poursuivre sa mission, quels que soient les événements exceptionnels lui incombant. Le capital porteur de risques calculé pour l'ECA Jura et déterminé selon les principes de l'Union intercantonale de réassurance (UIR) se situe à 117 % du capital minimal requis au 31.12.2022 (131 % à fin 2021). L'objectif du Conseil d'administration est actuellement fixé à 125 %.

PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

Les provisions techniques se basent sur les engagements présumés à l'égard des assurés et comprennent :

- les provisions relatives aux sinistres ouverts en fin d'exercice et calculées sur la base des indemnités restant à payer ;
- les provisions pour rabais sur primes d'assurance accordés aux assurés de l'ECA Jura sur la base d'une décision du Conseil d'administration et en fonction du résultat de l'année écoulée.

PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE POUR SÉCURITÉ ET FLUCTUATION

Les provisions techniques pour fluctuation et sécurité se fondent sur des engagements contractuels ou statutaires à l'égard de la réassurance. Elles incluent :

- les provisions relatives à l'engagement contractuel couvrant les risques liés aux dommages éléments naturels (CIREN) et sismiques (POOL). Ces provisions sont fonction de la valeur d'assurance du parc immobilier ;
- les provisions pour dommages non réassurés découlant de l'engagement contractuel pour la couverture des dommages feu et éléments auprès de la réassurance (UIR).

PROVISIONS NON TECHNIQUES

Il s'agit de provisions sans rapport direct avec l'activité d'assurance. Elles sont alimentées à la date du bilan s'il existe une obligation juridique ou implicite du passé, dont la probabilité et fiabilité d'une sortie de fonds est avérée, et dont le montant et la durée sont encore indéterminés. Elles sont évaluées sur la base d'une dépense vraisemblable.

PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

Cette provision est destinée à couvrir les risques boursiers et monétaires sur les placements de capitaux figurant à l'actif du bilan.

En relation aux normes comptables Swiss GAAP, la provision est déterminée selon le « Règlement interne concernant la stratégie de placements des capitaux 2020–2026 » qui stipule qu'une réserve pour fluctuation de cours sur les titres est constituée et que sa valeur doit représenter au minimum les 5 % et au maximum les 20 % des placements de capitaux. Sa variation est fonction de l'écart constaté en rapport à la valeur cible de rendement espéré sur les placements de capitaux.

DETTES

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Au 31.12.2022, ce poste contient deux montants dus à des personnes proches ou liées. Il s'agit de deux factures de la République et Canton du Jura, d'une part concernant les frais annuels de projets et d'utilisation du système Polycom (système réseau d'alarmes et transmissions), d'un montant de 113'790.50 francs et, d'autre part, concernant la participation aux frais de mise à jour du cadastre des dangers naturels par l'office cantonal de l'environnement pour 22'311.05 francs.

ACTIFS ET PASSIFS DE RÉGULARISATION

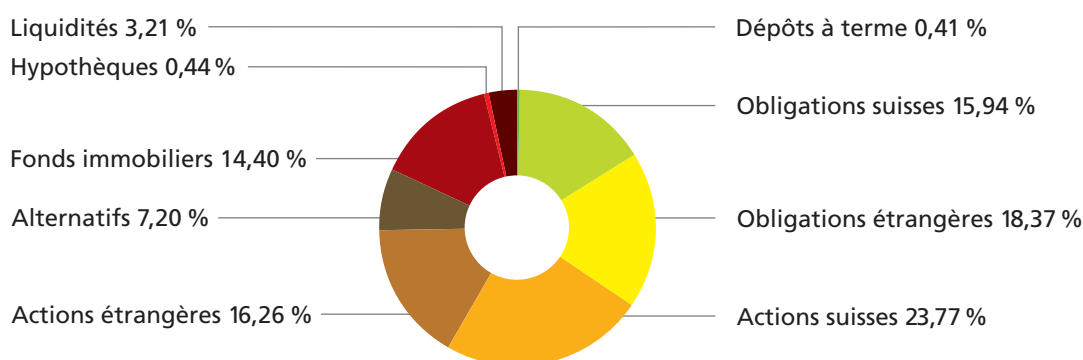
Les comptes de régularisation contiennent les charges et les produits usuels en relation avec l'activité qui doivent être délimités dans le temps.

AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Les autres actifs et passifs sont présentés à leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des corrections de valeur nécessaire.

	2022	2021	VARIATION
1 PLACEMENTS DE CAPITAUX	152'449	173'539	- 21'090
Dépôts à terme	625	950	- 325
Obligations suisses	24'306	23'449	857
Obligations étrangères	28'004	32'263	- 4'258
Actions suisses	36'243	41'120	- 4'878
Actions étrangères	24'784	29'544	- 4'761
Alternatifs (y compris contrats à terme sur devises)	10'968	9'152	1'816
Fonds immobiliers	21'947	21'649	297
Immeubles	-	5'520	- 5'520
Hypothèques, prêts	671	711	- 40
Liquidités	4'902	9'181	- 4'279

RÉPARTITION DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AU 31.12.2022



	2022	2021	VARIATION
1 PLACEMENTS DE CAPITAUX IMMEUBLES	0	5'520	- 5'520
L'ECA Jura possédait 1 bâtiment en placement direct : Bel-Air 3, Saignelégier (année d'acquisition : 1987)	0	5'520	- 5'520

Cet immeuble de placement a fait l'objet d'une vente au 1^{er} janvier 2022.

	2022	2021	VARIATION
2 PARTICIPATIONS	4'996	4'868	128
Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques	3'789	3'660	128
Participation Thermoréseau – Porrentruy SA	1'000	1'000	0
Participation EDJ, Energie du Jura SA	158	158	0
Participation Regiotech (Technopôle) SA	50	50	0
Participation Chauffage à distance St-Ursanne SA	0	0	0

L'ECA Jura est membre du Pool suisse pour l'assurance contre les dommages sismiques. Il participe à cette société simple à raison de 1,86%. Par ailleurs, il soutient le développement de technologies et moyens de production d'énergie durables en participant au capital de sociétés régionales.

3 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	MOBILIER, MACHINES DE BUREAU	SYSTÈME DE COMMUNICATION ET INFORMATIQUE	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES VENTS	MODIFICATION LOCAUX GARE 14	IMMEUBLE GARE 14	TOTAL
2022						
Valeur comptable nette au 1.1.2022	5	30	0	457	1'702	2'194
Valeurs d'acquisition au 1.1.2022	174	174	52	600	2'500	3'501
Entrées de valeurs	0	25	0	0	0	25
Sorties de valeurs	0	0	0	0	- 269	- 269
Valeurs d'acquisition au 31.12.2022	174	199	52	600	2'231	3'257
Ajustements cumulés au 1.1.2022	- 170	- 144	- 52	- 143	- 798	- 1'307
Amortissements	- 5	- 25	0	- 50	- 62	- 142
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12.2022	- 174	- 169	- 52	- 193	- 860	- 1'448
Valeur comptable nette au 31.12.2022	0	31	0	407	1'371	1'809
2021						
Valeur comptable nette au 1.1.2021	42	13	0	507	1'776	2'338
Valeurs d'acquisition au 1.1.2021	174	132	52	600	2'500	3'459
Entrées de valeurs	0	42	0	0	0	42
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2021	174	174	52	600	2'500	3'501
Ajustements cumulés au 1.1.2021	- 133	- 119	- 52	- 93	- 724	- 1'121
Amortissements	- 37	- 25	0	- 50	- 74	- 186
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12.2021	- 170	- 144	- 52	- 143	- 798	- 1'307
Valeur comptable nette au 31.12.2021	5	30	0	457	1'702	2'194

	2022	2021	VARIATION
4 ACTIFS DE RÉGULARISATION	149	140	9
Intérêts courus	119	114	5
Autres actifs de régularisation	30	26	4

	2022	2021	VARIATION
5 CRÉANCES	2'252	2'843	- 591
Créances contre les assurés			
Primes en suspens	214	161	53
Créances contre la réassurance			
Quote-part de la réassurance sur les dommages Feu	1'506	2'189	- 683
Quote-part de la réassurance sur les dommages Eléments	0	0	0
Autres créances			
Avoir sur l'impôt anticipé	417	366	51
Autres créances	115	127	- 12



6 PROVISIONS TECHNIQUES

2022	1.1.2022	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2022
Provisions sinistres Feu bruts	7'653	3'121	- 4'075	- 307	6'392
- part de la réassurance	- 2'189	0	679	4	- 1'506
Sinistres Feu nets	5'463	3'121	- 3'396	- 303	4'885
Provisions sinistres Eléments bruts	4'903	4'399	- 3'578	- 654	5'069
- part de la réassurance	0	0	0	0	0
Sinistres Eléments nets	4'903	4'399	- 3'578	- 654	5'069
Provision rabais sur primes	1'995	1'050	- 1'018	0	2'027
Total relatif aux provisions	14'550	8'570	- 8'671	- 961	13'488
2021	1.1.2021	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2021
Provisions sinistres Feu bruts	10'914	2'335	- 5'383	- 214	7'653
- part de la réassurance	- 3'192	0	1'003	0	- 2'189
Sinistres Feu nets	7'722	2'335	- 4'380	- 214	5'463
Provisions sinistres Eléments bruts	1'475	6'273	- 2'018	- 828	4'903
- part de la réassurance	0	0	0	0	0
Sinistres Eléments nets	1'475	6'273	- 2'018	- 828	4'903
Provision rabais sur primes	1'000	2'000	- 1'005	0	1'995
Total relatif aux provisions	13'389	10'609	- 8'406	- 1'042	14'550

7 PROVISIONS TECHNIQUES POUR FLUCTUATION ET SÉCURITÉ

	FEU	ÉLÉMENTS	CIREN	POOL	TOTAL
État au 1.1.2022	7'126	11'727	10'116	6'555	35'524
Attributions ordinaires	1'940	0	0	0	1'940
Attribution extraordinaire	0	0	0	0	0
Dissolutions ordinaires	0	- 2'178	- 36	- 23	- 2'237
État au 31.12.2022	9'066	9'549	10'080	6'532	35'227
État au 1.1.2021	3'859	15'854	10'116	6'675	36'504
Attributions ordinaires	3'267	0	0	0	3'267
Attribution extraordinaire	0	0	0	0	0
Dissolutions ordinaires	0	- 4'127	0	- 120	- 4'246
État au 31.12.2021	7'126	11'727	10'116	6'555	35'524

PROVISIONS NÉCESSAIRES	2022	2021
Sinistres Eléments non réassurés	16'988	18'263
Sinistres Feu non réassurés	9'800	9'800
Obligations envers la CIREN	10'080	10'116
Obligations envers le Pool suisse	6'532	6'555
Total de provisions nécessaires	43'400	44'734
Déjà mis en réserve selon bilan	- 35'227	- 35'524
Total de provisions manquantes	8'173	9'210



8 PROVISIONS NON TECHNIQUES

2022	1.1.2022	ATTRIBUTIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2022
Subventions réseaux d'eau	3'331	486	- 1'439	2'378
Subventions SIS	345	211	- 342	214
Subventions prévention Eléments	42	15	- 17	40
Subventions prévention Feu	138	6	- 25	120
Provision mesures contre inondations	1'330	0	0	1'330
Engagements de prévoyance	2'517	0	- 175	2'342
Provision pour la prévention et la lutte	13'029	710	0	13'739
Total	20'732	1'428	- 1'997	20'163

2021	1.1.2021	ATTRIBUTIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2021
Subventions réseaux d'eau	3'032	765	- 466	3'331
Subventions SIS	215	381	- 251	345
Subventions prévention Eléments	31	11	0	42
Subventions prévention Feu	119	75	- 56	138
Provision mesures contre inondations	1'330	0	0	1'330
Engagements de prévoyance	2'533	0	- 16	2'517
Provision pour la prévention et la lutte	11'806	1'223	0	13'029
Total	19'067	2'454	- 789	20'732

9 PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

2022	1.1.2022	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2022
	32'466	0	0	- 22'323	10'143

2021	1.1.2021	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2021
	21'783	10'683	0	0	32'466

	2022	2021
Provision maximale au 31.12	30'490	34'708
Déjà mis en réserve selon bilan	- 10'143	- 32'466
Provision manquante au 31.12	20'347	2'242

Le règlement relatif à la stratégie des placements de capitaux prévoit qu'une provision pour risques liés aux placements (liquidités/créances/actions/ alternatifs/fonds immobiliers/immeubles/dépôts) soit constituée et représente entre 5 % et 20 % du patrimoine placé.

	2022	2021	VARIATION
10 PASSIFS DE RÉGULARISATION	257	216	41
Solde vacances et heures supplémentaires	57	60	- 3
Autres passifs de régularisation	200	156	44

	2022	2021	VARIATION
11 DETTES	2'732	2'605	127
Dettes contre les assurés	0	0	0
Contribution solidaire CIREN	2'254	2'112	142
Créanciers divers et autres dettes	478	493	- 15

	2022	2021
12 PRIMES DE LA RÉASSURANCE	- 1'982	- 1'755
Réassurance Feu	- 396	- 446
Réassurance Eléments	- 1'211	- 1'275
Réassurance Tremblements de terre	- 376	- 484
Bonus Union intercantonale de réassurance (UIR)	0	450

	2022	2021
13 PRIMES NETTES (RÉASSURANCE DÉDUITE)	10'590	10'708

Les primes sont calculées de façon à pouvoir couvrir les frais administratifs et les charges de sinistres, ainsi qu'à constituer les provisions nécessaires à la bonne marche de l'ECA.

	2022	2021
14 CHARGES DES SINISTRES NETS	- 6'750	- 9'703
Sinistres survenus	- 6'401	- 7'236
Ajustements provisions années antérieures	- 159	- 337
Contribution solidaire CIREN	- 254	- 2'112
Mandats externes liés aux sinistres	- 6	- 12
Part ajustée de la réassurance	- 4	0
Résultat net des recours	73	- 6

	2022	2021
15 VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES POUR FLUCTUATION ET SÉCURITÉ	297	979
Provisions pour les dommages Feu et Eléments non réassurés	238	860
Engagement CIREN	36	0
Fonds de garantie Pool suisse	23	120

16 INFORMATION DU DOMAINE ASSURANCE

	2022 1.1 – 31.12	2021 1.1 – 31.12	DIFFÉRENCE
Résultat technique			
Produits de l'assurance			
Primes brutes	12'573	12'466	108
Escomptes et frais d'encaissement des primes	- 1	- 3	1
Primes de la réassurance	- 1'982	- 1'755	- 227
Total des primes nettes (réassurance déduite)	10'590	10'708	- 118
Charges liées aux sinistres			
Charges liées aux sinistres Feu	- 2'503	- 1'687	- 816
Part ajustée de la réassurance	- 4	0	- 4
Recours sur sinistres	73	- 6	79
Ajustements provisions années antérieures	- 314	- 441	127
Total des charges nettes liées aux sinistres Feu	- 2'748	- 2'134	- 613
Charges liées aux sinistres Eléments	- 3'904	- 5'561	1'657
Part ajustée de la réassurance	0	0	0
Recours sur sinistres	0	0	0
Ajustements provisions années antérieures	155	104	51
Contribution solidaire CIREN	- 254	- 2'112	1'858
Total des charges nettes liées aux sinistres Eléments	- 4'002	- 7'569	3'567
Total net des charges liées aux sinistres	- 6'750	- 9'703	2'953
Variations ordinaires des provisions pour fluctuation et sécurité	297	979	- 682
Total des variations de provisions pour fluctuation et sécurité	297	979	- 682
Charges d'exploitation			
Salaires et traitements	- 1'521	- 1'478	- 43
Charges sociales	- 298	- 302	4
Autres charges de personnel	- 120	- 99	- 20
Total des charges de personnel	- 1'939	- 1'879	- 60
Charges de locaux	- 51	- 58	7
Charges d'administration	- 130	- 120	- 10
Réintégration d'amortissements, gains sur participations	0	3	- 3
Amortissements sur immobilisations corporelles	- 142	- 186	44
Charges d'informatique	- 326	- 347	21
Total des charges administratives	- 649	- 707	59
Total des charges d'exploitation	- 2'588	- 2'587	- 1
Autres produits d'exploitation	1'045	1'034	11
Autres charges d'exploitation	0	0	0
Résultat technique d'assurance	2'595	432	2'163

17 INFORMATION DU DOMAINE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES

	2022 1.1 – 31.12	2021 1.1 – 31.12	DIFFÉRENCE
Résultat de la prévention et lutte			
Produits de la prévention et lutte			
Contributions des assurés	4'700	4'644	56
Contributions des assureurs privés	486	494	- 8
Emoluments PL	113	130	- 17
Part des revenus des placements de capitaux	0	502	- 502
Autres produits PL	0	0	0
Total des produits de la prévention et lutte	5'299	5'769	- 470
Charges de la prévention et lutte			
Subventions de la prévention	- 118	- 204	86
Autres charges de la prévention	- 249	- 250	1
Total des charges de la prévention	- 368	- 454	86
Subventions réseaux d'eau	- 331	- 740	409
Subventions aux SIS	- 1'171	- 376	- 795
Cours SIS	- 372	- 520	148
Charges des centres de renfort	- 232	- 315	83
Autres charges de la lutte	- 284	- 244	- 41
Total des charges de la lutte	- 2'390	- 2'195	- 195
Charges de personnel et d'administration			
Salaires et traitements	- 961	- 961	0
Indemnités et soldes SIS	- 41	- 43	2
Charges sociales	- 201	- 211	11
Autres charges de personnel	- 47	- 47	0
Total des charges de personnel	- 1'250	- 1'262	13
Charges du domaine	- 166	- 179	13
Charges d'administration	- 46	- 42	- 4
Charges d'informatique	- 207	- 274	67
Publicité préventive	- 162	- 139	- 23
Total des charges d'administration	- 581	- 634	53
Résultat non technique intermédiaire	710	1'223	- 513
Variation de la provision prévention et lutte	- 710	- 1'223	513
Résultat du domaine prévention et lutte contre les dommages	0	0	0

	2022	2021
18 PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX	3'071	17'753
Produits des actions suisses	970	8'255
Dividendes	654	597
Gains réalisés	3	763
Gains non réalisés	313	6'896
Produits des actions étrangères	425	5'588
Dividendes	107	94
Gains réalisés	137	913
Gains non réalisés	181	4'581
Produits des immeubles de placement	0	876
Locations	0	356
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	520
Produits des fonds immobiliers	247	1'812
Dividendes	241	199
Gains réalisés	6	137
Gains non réalisés	0	1'476
Produits des obligations suisses	215	348
Produits des intérêts	199	210
Gains réalisés	1	34
Gains non réalisés	14	103
Produits des obligations étrangères	412	486
Produits des intérêts	317	278
Gains réalisés	53	27
Gains non réalisés	42	180
Produits des dépôts à terme	1	1
Produits des intérêts	1	1
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des hypothèques, prêts	15	7
Produits des intérêts	15	7
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des liquidités	108	45
Produits des intérêts	1	0
Gains réalisés (change)	107	45
Gains non réalisés	0	0
Produits de l'alternatif	302	173
Revenus sur alternatif	55	57
Gains réalisés	0	43
Gains non réalisés	247	74
Produits des contrats à terme sur devises	376	160
Gains sur contrats à terme	376	160

	2022	2021
19 PART DES REVENUS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX (PRÉVENTION)	0	- 502
	2022	2021
20 CHARGES SUR PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 25'338	- 2'365
Charges sur actions suisses	- 7'297	- 295
Pertes réalisées	- 405	- 30
Pertes non réalisées	- 6'892	- 265
Charges sur actions étrangères	- 6'213	- 326
Pertes réalisées	- 940	- 67
Pertes non réalisées	- 5'273	- 260
Charges sur immeubles de placement	0	- 54
Rénovations, frais, ajustements	0	- 54
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur fonds immobiliers	- 3'599	- 63
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	- 3'599	- 63
Charges sur obligations suisses	- 2'304	- 250
Pertes réalisées	- 39	- 9
Pertes non réalisées	- 2'265	- 241
Charges sur obligations étrangères	- 5'043	- 849
Pertes réalisées	- 215	- 68
Pertes non réalisées	- 4'828	- 782
Charges sur dépôts à terme	0	0
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur hypothèques, prêts	0	0
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur liquidités	- 200	- 155
Pertes réalisées (change)	- 200	- 155
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur alternatif	- 269	- 152
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	- 269	- 152
Charges sur contrats à terme sur devises	- 409	- 226
Pertes sur contrats à terme	- 409	- 226
Autres charges sur titres	- 4	6
Impôt anticipé et forfaitaire étranger (en partie récupérable)	- 4	6

	2022	2021
21 CHARGES LIÉES AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 392	- 378
Frais de dépôts, courtages, analyses	- 392	- 378

	2022	2021
22 RÉSULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AVANT VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 22'658	14'508
Résultat des actions suisses	- 6'327	7'960
Résultat des actions étrangères	- 5'788	5'262
Résultat des immeubles	0	822
Résultat des fonds immobiliers	- 3'352	1'749
Résultat des obligations suisses	- 2'089	98
Résultat des obligations étrangères	- 4'631	- 364
Résultat des dépôts à terme et liquidités	- 92	- 108
Résultat des hypothèques	15	7
Résultat de l'alternatif	34	21
Résultat des contrats à terme sur devises	- 33	- 66
Charges d'administration des titres	- 392	- 378
Part des revenus des placements de capitaux attribuée à la prévention	0	- 502
Impôt anticipé et forfaitaire étranger	- 4	6

	2022	2021
23 VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	22'323	- 10'683

	2022	2021
24 RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE, HORS PÉRIODE, HORS EXPLOITATION	389	16
Variation des engagements de prévoyance	175	16
Gain sur concession de servitudes de places de parc	211	0
Distribution de capital CSSP (Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers)	3	0

Annexe de référence

VALEURS D'ASSURANCE INCENDIE

EN MILLIERS DE FRANCS	2022	2021
Immeubles de placement	-	6'050
Immobilisations corporelles	4'916	4'990

ENGAGEMENTS ÉVENTUELS DE LA CIREN (communauté intercantonale de risques éléments naturels)

Dès qu'un membre de l'UIR (Union intercantonale de réassurance) dépasse la limite des grands dommages fixée individuellement et que l'UIR a versé le montant de 25 millions de francs suisses, l'ECA Jura répond en plus au moyen de son engagement de garantie qui se monte à 10'080'000 francs au 31.12.2022.

Cela étant, les sinistres enregistrés en 2021 ont dépassé la limite des grands dommages dans trois cantons, ce qui a déclenché une contribution solidaire CIREN. Le montant à honorer, réparti proportionnellement selon les engagements des dix-huit ECA membres, représente une charge à payer de 2'365'715 francs pour l'ECA Jura. Au sortir de l'exercice 2021, un montant de 2'111'996 francs était inscrit en dettes au bilan. Compte tenu de divers ajustements enregistrés au niveau des sinistres dans les trois cantons concernés, une charge due supplémentaire a été enregistrée sur l'exercice 2022 pour 253'719 francs. Moyennant un premier versement de 111'289 francs effectué en automne, le solde de contribution solidaire CIREN restant à honorer au 31.12.2022 s'élève à 2'254'426 francs.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Selon l'article 4 des statuts de l'UIR, « Chaque membre peut être tenu d'effectuer des versements jusqu'à concurrence d'un montant représentant le 0,20% de son capital réassuré. L'obligation de faire de tels versements prend naissance au moment où les réserves totales de l'UIR représentent moins de 0,07% des capitaux réassurés ». Au 31 décembre 2022, l'engagement de l'ECA Jura se monte à 3'118'000 francs (contre 3'411'200 francs au 31 décembre 2021).

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Le personnel de l'ECA Jura est assuré auprès de la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura qui est un établissement autonome de droit public ayant la personnalité juridique. La caisse a son siège à Porrentruy et a pour but d'assurer ses membres contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Elle peut aussi fournir des prestations qui vont au-delà du minimum prévu par la LPP, y compris des allocations d'assistance dans des situations de détresse, par exemple en cas de maladie, accident ou d'invalidité. Le passage à la primauté des cotisations a eu lieu le 1^{er} janvier 2014. Par conséquent, depuis cette date, le montant de la retraite est défini par le montant des cotisations de chaque individu et converti, suivant des méthodes actuarielles, en une rente.

Le passif du bilan de l'ECA Jura au 31.12.2022 tient compte des derniers chiffres fournis par la caisse de pensions, soit ceux découlant des comptes annuels qu'elle a émis au 31 décembre 2021. Sur cette base, le taux de couverture présenté par la caisse est de 79,30 % (74,40 % l'année précédente) et le découvert se monte à 410,992 millions de francs; ce qui représente pour l'ECA Jura une part au découvert de 2'342'000 francs au 31.12.2021 (contre 2'516'500 francs l'année précédente).

GESTION DES RISQUES ET SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

L'ECA Jura est doté d'un système de contrôle adapté aux risques auxquels il est exposé et défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. Les risques identifiés font périodiquement l'objet d'un examen systématique en vue d'évaluer la probabilité et les conséquences. La Direction de l'ECA Jura prend les mesures nécessaires pour écarter, réduire ou répercuter ces risques. La situation est observée régulièrement.

TRANSACTIONS AVEC DES PERSONNES OU DES ORGANISATIONS PROCHES OU LIÉES

Sont notamment considérées comme proches ou liées les organisations suivantes: l'Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA), l'Union intercantonale de réassurance (UIR), l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), le Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques (Pool), la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers (CSSP), la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura (CPJU), la République et Canton du Jura (RCJU) et le Fonds des contributions pour interventions sur l'A16. Il existe, entre ces organisations et l'ECA Jura, une multitude de rapports de nature juridique, économique et humaine.

Les transactions avec ces organisations et sociétés reposent sur le principe général de rapports commerciaux normaux et sont réalisées aux conditions du marché comme elles le seraient avec des entités indépendantes, de façon légale et régulière. Il n'existe, de part et d'autre, ni lien de capitaux ni caution.

L'ECA Jura s'acquitte des tâches administratives pour le compte du Fonds des contributions pour interventions sur l'A16. Les frais administratifs y afférant font l'objet d'une facturation.

Sont également à considérer comme proches, les sociétés auxquelles l'ECA Jura participe au capital-actions (voir annexe aux comptes).

Toutes les personnes physiques qui exercent une influence déterminante sur les affaires de l'ECA Jura sont également considérées comme liées. Il s'agit généralement des membres du Conseil d'administration et de la Direction.

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION, IMPACTS FINANCIERS

Étant donné l'importance et l'ampleur des placements de capitaux pour l'ECA Jura, les tumultes des marchés boursiers peuvent conduire à des implications financières significatives affectant directement son bilan et son compte de résultat. Cependant, ces impacts financiers ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation; cela compte tenu notamment de fonds propres importants et de l'existence au bilan d'une provision « pour risques liés aux placements de capitaux » pouvant en limiter les effets.

ÉVÉNEMENTS APRÈS L'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture n'a été identifié.

Cela étant, le Conseil d'administration a adopté les présents comptes annuels 2022 de manière définitive en date du 28 avril 2023.

Chiffres-clés 2022

	31.12.2022	31.12.2021	DIFFÉRENCE
Nombre de bâtiments assurés (<i>sans ceux en cours de construction</i>)	38'635	38'321	314
Capital assuré en milliards de francs	25,896	25,571	0,325
Primes nettes d'assurance en millions de francs	12,572	12,463	0,109
Contribution des assurés à la prévention en millions de francs	4,700	4,644	0,056
Primes de base moyennes par mille francs assurés en francs	0,41	0,41	0
Contribution à la prévention par mille francs assurés en francs	0,19	0,19	0
Sinistres Feu survenus pendant l'année en millions de francs	2,500	1,680	0,82
Sinistres Eléments survenus pendant l'année en millions de francs	3,900	5,550	- 1,65
Provisions techniques de fluctuation et de sécurité en milliers de francs	35'227	35'524	- 297
Provision pour risques liés aux placements de capitaux en milliers de francs	10'143	32'466	- 22'323
Capital propre en milliers de francs	81'684	80'586	1'098
Capital propre en ‰ du capital assuré	3,154	3,151	0,003
Résultat net de l'exercice en milliers de francs	2'648	4'273	- 1'625



Enquête de satisfaction

Dans l'objectif d'évaluer et de constamment améliorer nos prestations, nous avons procédé, en 2022, à une enquête de satisfaction se rapportant au traitement des sinistres.

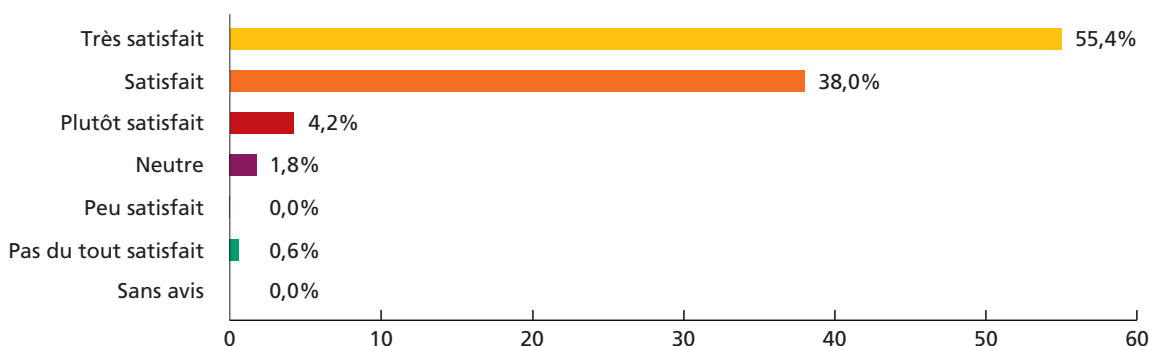
Sur les 1'168 sondages envoyés de mars à octobre 2022, 545 questionnaires nous ont été retournés, soit un taux de réponse de 46,7 %.

De manière globale, nous constatons que nous répondons aux attentes de nos assurés en termes de délai de traitement, de facilité d'atteindre nos services, des prestations de nos collaborateurs ou du traitement du dossier. Les résultats sont légèrement inférieurs au niveau des prestations de l'ECA, du rapport qualité/prix, mais ces dernières restent majoritairement qualifiées de « très bonnes ».

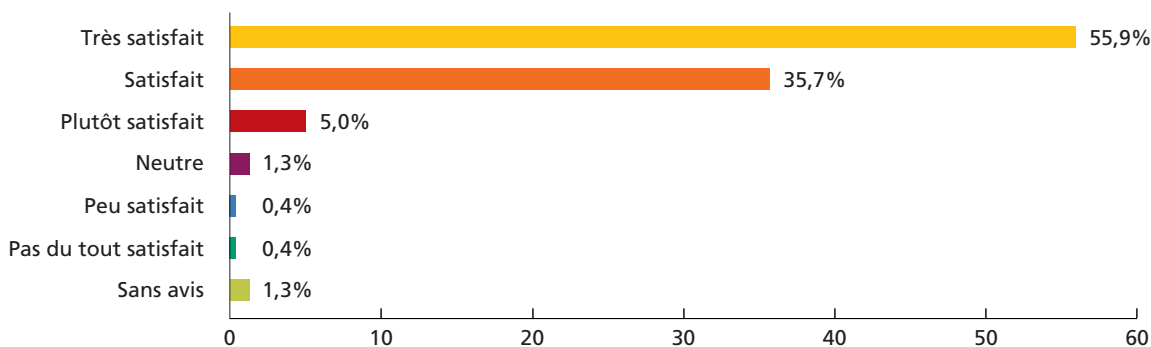
Certaines remarques ou propositions d'amélioration ont été formulées, comme ce fut déjà le cas lors de la précédente enquête réalisée en 2012. A noter enfin les nombreuses remarques adressées aux collaborateurs administratifs et experts pour leur professionnalisme et leur humanité.

Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont répondu à ce sondage. Les remarques formulées nous permettent ainsi d'évoluer et d'offrir des prestations répondant aux attentes de nos assurés.

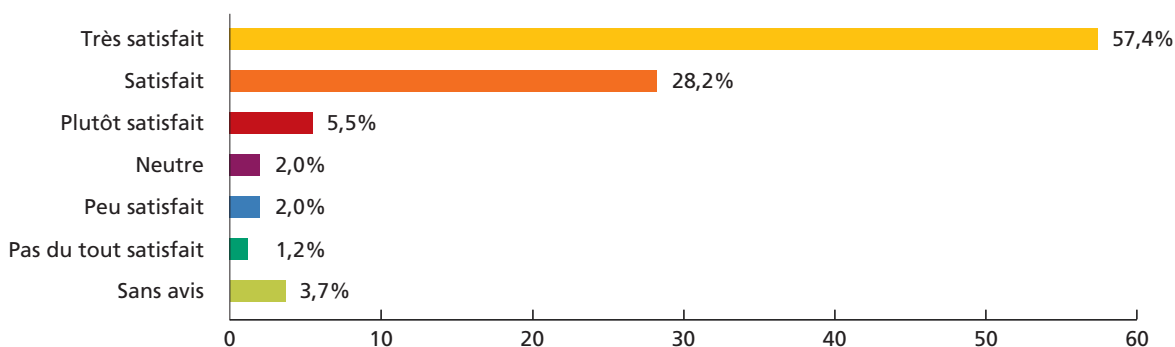
Rapidité de traitement de votre dossier (de l'annonce au paiement)



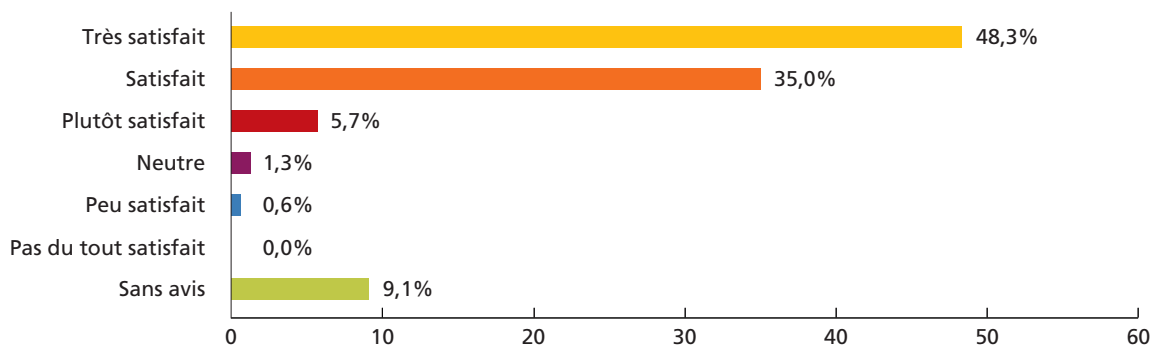
Qualité des informations fournies par les collaborateurs de l'ECA



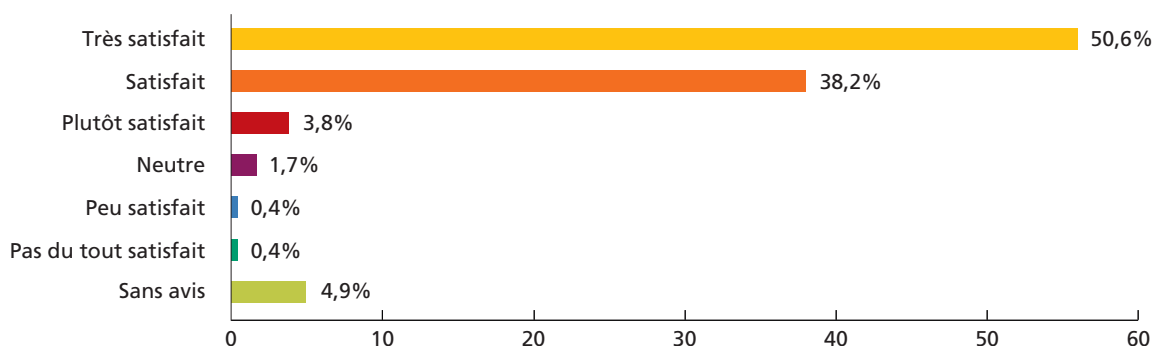
Prestation de l'expert chargé du sinistre



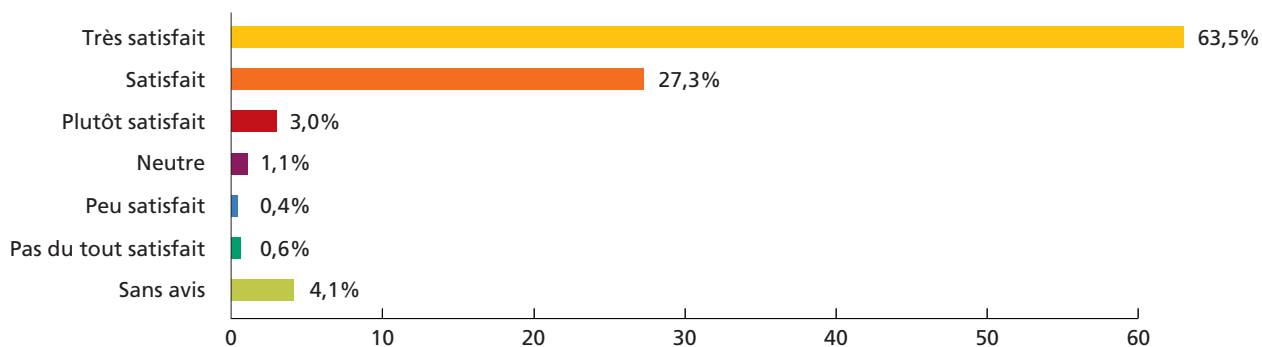
Facilité d'atteindre téléphoniquement notre secrétariat



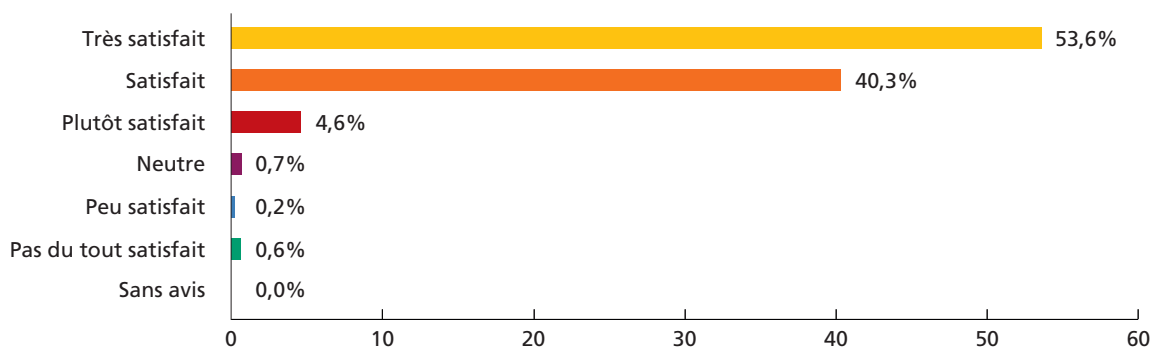
Qualité des conseils et des renseignements fournis par nos collaborateurs



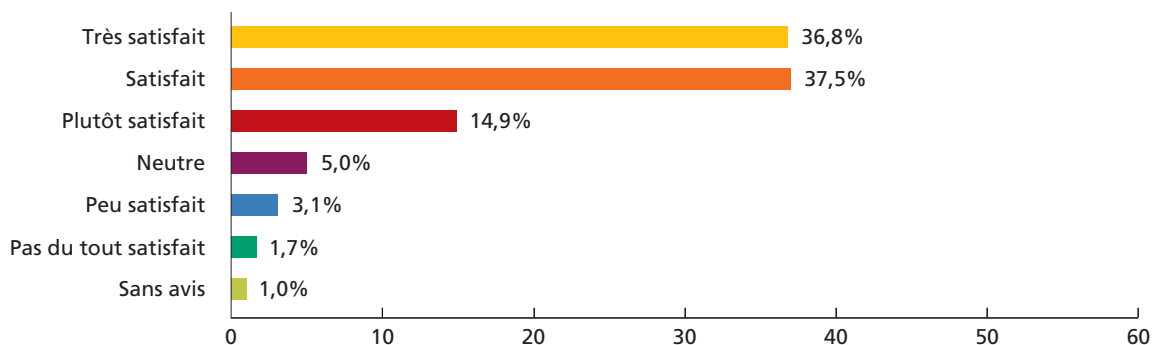
Comportement et amabilité de nos collaborateurs



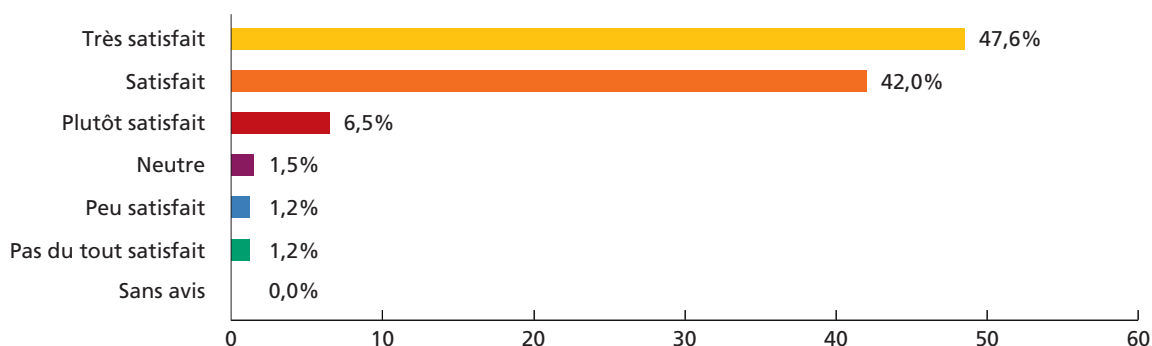
Clarté et compréhension des lettres qui vous sont adressées



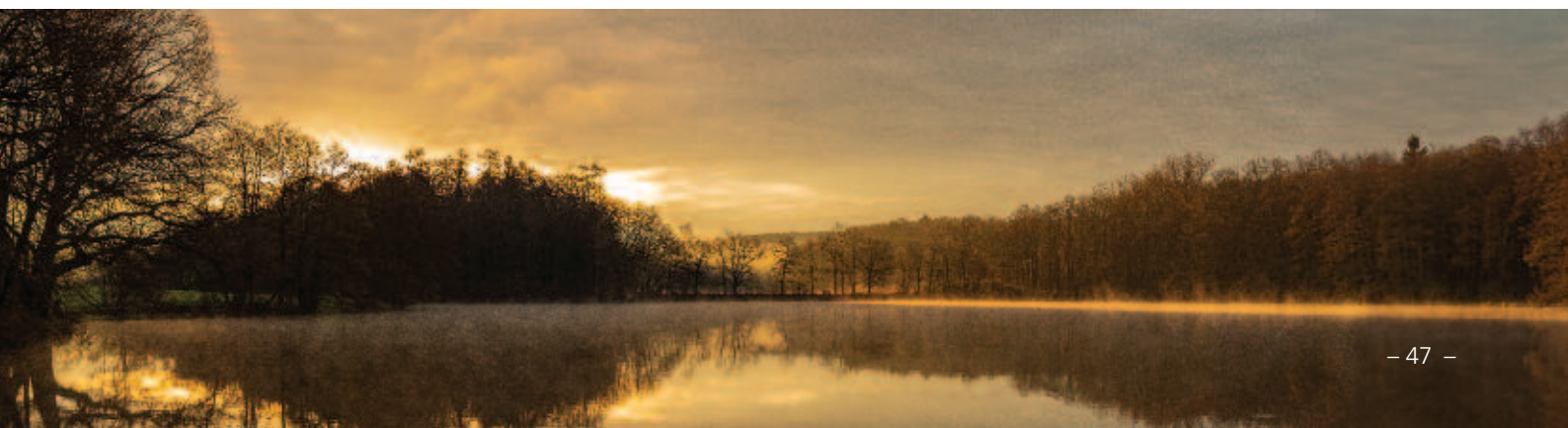
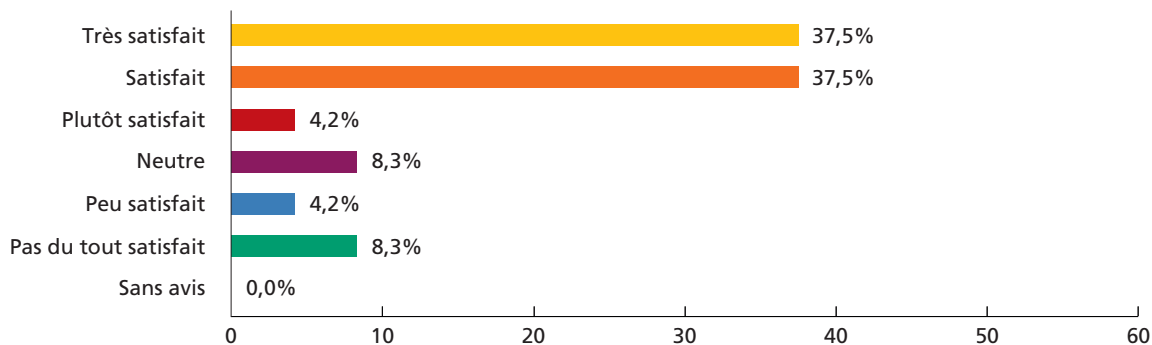
Montant déterminé et versé pour votre sinistre



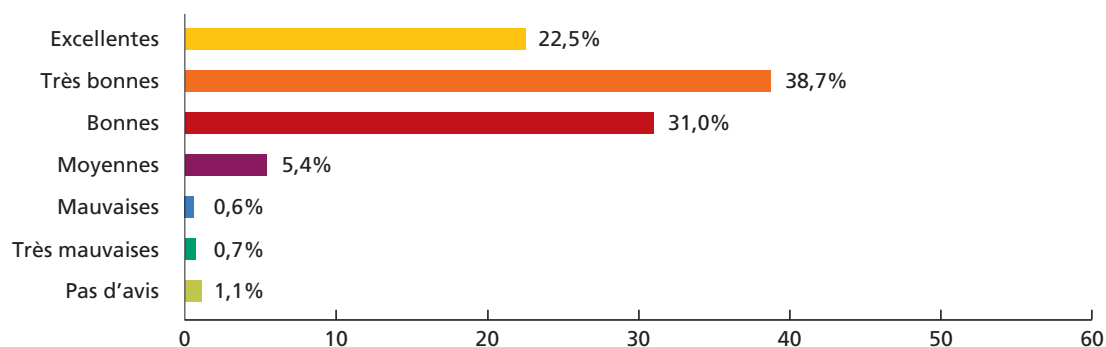
Etes-vous satisfait du traitement de votre sinistre ?



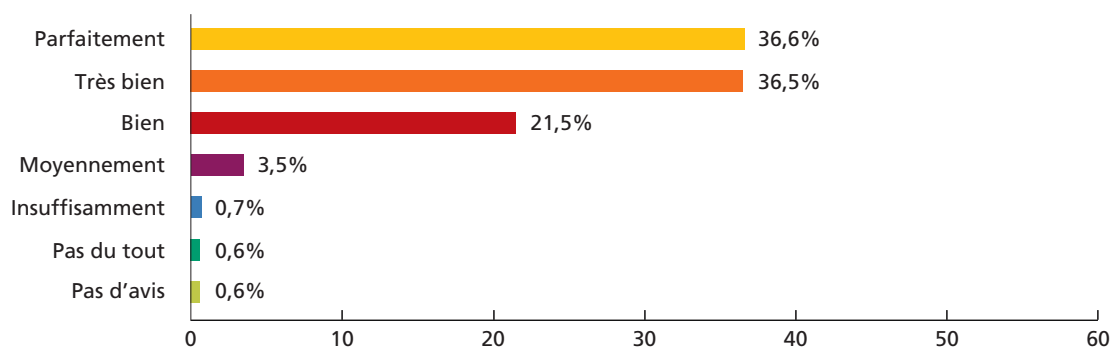
Globalement, à quel degré êtes-vous satisfait du traitement de votre réclamation ?



Comment jugeriez-vous les prestations offertes par l'ECA Jura au niveau rapport qualité/prix ?



De manière générale, notre établissement répond-il à vos attentes, comment l'apprécieriez-vous ?



IMPRESSUM

Rédaction : ECA Jura · Photographies : Joël Etique, Courcelon · Correction : Catherine Vallat, Moutier · Impression offset : Pressor SA, Delémont





